



Mode
Coeur de gitane
page C1



Économie
Hydro-Québec
«tentera» de geler ses tarifs jusqu'en 2004
page D5

Politique
Les études ontariennes sur la souveraineté du Québec réjouissent Facal
page B7



Actualités
Le nouveau CHUM aura 850 lits et coûtera 900 millions
page A6

Une «douloureuse» de 750 millions à Québec

La facture des négos avec le secteur public vient hanter Bouchard

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le Conseil des ministres du gouvernement Bouchard tente de boucler aujourd'hui une opération de compressions budgétaires particulièrement difficile, qui a nécessité un effort supplémentaire aussi inattendu que tardif d'environ 750 millions de la part des ministères.

C'est que, depuis le retour des Fêtes, le Conseil du Trésor a dû tordre les bras de l'ensemble des ministres et sous-ministres pour obtenir ces 750 millions, coupes supplémentaires sur les budgets de dépenses de la prochaine année financière 2000-2001.

En fait, Québec a carrément sous-estimé de 400 millions la facture des négociations avec le secteur public, des discussions qui se sont terminées en toute

fin d'année et où M. Bouchard a cédé plus que ne l'avait prévu le Conseil du Trésor.

Au surplus, le ministère de la Santé s'est transformé en un gouffre sans fond que le gouvernement tente de combler tant bien que mal sous de la pression de

Voir **UNE «DOULOUREUSE»** en A2

Ottawa repousse d'un an le nouveau programme des grands travaux

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

N'en déplaise au maire de Laval, Gilles Vaillancourt, qui promet des lendemains chaotiques si rien n'est fait d'urgence pour réparer les infrastructures urbaines, Ottawa n'a pas d'argent cette année pour l'asphalte et les aqueducs.

Une troisième phase du programme fédéral-provincial d'infrastructures est bel et bien sur la planche à dessin du gouvernement Chrétien, mais son lancement attendra le budget 2001-2002, soit dans un an, ont indiqué différentes sources à La Presse.

Pour des raisons éminemment électorales, les libéraux préfèrent lancer un nouveau programme d'infrastructures d'envergure en 2001-2002, soit le plus près des prochaines élections fédérales. Le gouvernement Chrétien utilisera sa marge de manoeuvre de 2000-2001 pour des programmes destinés aux enfants et pour diminuer les impôts.

La Coalition pour le renouvellement des infrastructures, dont le maire de Laval Gilles Vaillancourt est le porte-parole, presse Québec et Ottawa de lancer, dès cette année, un mégaprogramme d'infrastructures. Le Canada a besoin, soutient la Coalition, d'un programme d'un milliard par année pendant 15 ans financé à parts égales par Ottawa, les provinces et les municipalités.

Le discours du Trône du premier ministre Jean Chrétien, présenté en octobre, laissait déjà entendre que le grand chantier tant souhaité par les maires du pays ne s'ébranlerait pas avant la

Voir **OTTAWA** en A2

La neige paralyse New York



PHOTO AP

Tirée par un attelage canin des plus hétéroclites, cette New-Yorkaise remonte une 5^e Avenue qui avait hier des allures de sentier nordique le long de Central Park. La violente tempête qui s'est abattue hier sur la côte est des États-Unis, a laissé 15 cm de neige à New York, causant la fermeture des écoles et des aéroports ainsi que des embouteillages monstres. La dépression a gagné la côte est canadienne en soirée, puis le Québec durant la nuit. Environnement Canada prévoyait des accumulations de neige de 15 à 25 cm. À lire en page A18

Paule Leduc quitte l'UQAM en pleine crise

«La situation ne peut plus durer», clame la rectrice en annonçant sa démission

MARC THIBODEAU

La rectrice de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Paule Leduc, a annoncé hier qu'elle ne terminerait pas son mandat à la tête de l'institution.

L'annonce de son départ, prévue initialement pour mai 2001, survient alors que l'université se trouve en pleine tempête budgétaire.

En entrevue à La Presse, Mme Leduc a expliqué hier qu'elle ne croyait pas disposer de l'appui nécessaire au sein de la communauté universitaire, en particulier parmi le corps professoral, pour mener à terme les réformes essentielles à la survie de l'UQAM.

La rectrice a aussi adressé un blâme sévère au gouvernement qui tarde, dit-elle, à reconnaître l'am-

pleur des besoins de l'université de la rue Sainte-Catherine. «Tout le monde sait que nous devons fonctionner avec 25 % moins de ressources que les autres universités, mais rien ne change», déplore Mme Leduc.

Son départ, ajoute-t-elle, constitue en quelque sorte un «avertissement» pour Québec que la situation ne peut plus durer. Mme Leduc estime qu'il est urgent de réinjecter des fonds pour préserver l'université qui fait face à un déficit anticipé record de 22 millions pour l'année budgétaire en cours.

Hier, le conseil d'administration a décidé d'imposer des coupes additionnelles de 2,5 millions pour réduire le manque à gagner à 19,5 millions.

La direction de l'UQAM espérait

notamment réaliser, en revoyant plusieurs aspects de la convention collective des professeurs, échue depuis le 1^{er} juin 1999, des économies de 10 millions. Elles ne se sont cependant jamais matérialisées faute d'entente, ce qui a gonflé le déficit.

Les tensions suscitées par ces tentatives étaient palpables hier au Syndicat des professeurs de l'université, qui ne regrette aucunement le départ de Mme Leduc. Le président du syndicat, Marc Lagana, estime que la décision de la rectrice équivalait à un constat d'échec personnel. «Elle s'était engagée à aller chercher du financement additionnel auprès du gouvernement et ça n'a rien donné», note M. Lagana, qui écarte toute nouvelle ponction budgétaire pour

Voir **PAULE** en A2



PHOTO La Presse

Paule Leduc

INDEX

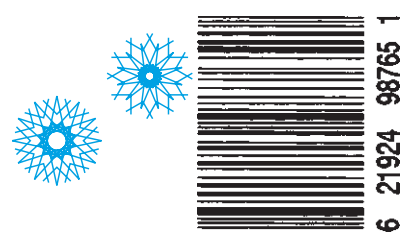
Petites annonces	- affaires D2	Décès E7	Le bridge E6	Politique B1, B7
- Index C4	Arts et spectacles E1 à E5	Économie D1 à D17	Le monde B4, B5	Tabloïd Sports
- immobilier C4, C5	- horaire spectacles E4	Éditorial B2	Loteries A2, A16	- Michel Blanchard S5
- marchandises C5	- horaire télévision E2	Êtes-vous observateur C4	Mots croisés D18, S10	
- emplois C5 à C7, D18	- télévision E1	Feuilleton C6	Mot mystère C5	
- automobile D19, E6	Bandes dessinées D19	Horoscope D18	Opinions B3	

ÉDITORIAL

Un hôpital de bureaucrates?
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Nuageux avec faible neige
Max. -6
Min. -24
Cahier Sports, page 16



J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES
Tout inclus
prix à partir de / pour 1 sem.
Acapulco 928 \$ Varadero 918 \$ Puerto Plata 998 \$
Puerto Vallarta 998 \$ Cayo Coco 1 148 \$ Bayahibe 1 298 \$
Cancun 1 088 \$ Cayo Largo 1 168 \$ Punta Cana 1 268 \$
Huatulco 1 048 \$ Margarita 958 \$ Cartagène 1 048 \$
Ixtapa 1 118 \$ Costa Rica 1 368 \$ Nicaragua 1 098 \$
Manzanillo 1 068 \$ Barbade 1 528 \$ San Andres 1 098 \$

Club Med
Playa Blanca 1 299 \$
Huatulco 1 399 \$
Cancun 1 399 \$
Ixtapa 1 499 \$
Martinique 1 899 \$
*Carte Atout 1 599 \$
Appellez-nous NOUS VOUS GARANTISSONS LES MEILLEURS PRIX

multi-voyages
Permis du Québec
8397, rue St-Denis Montréal (Qc)
Tél.: (514) 858-0011 • 1 888 302-6221

Destination Primeurs
Haïti
"Moulin sur Mer"
8 jours tout inclus
858 \$
Brésil
8 jours **1 399 \$**

Vols seuls
À partir de / Taxes incluses
Haïti
FT. LAUDERDALE 259 \$ PARIS 499 \$
ACAPULCO 499 \$ COSTA RICA 659 \$
CANCUN 499 \$ GUATEMALA 699 \$
JAMAÏQUE 549 \$ HONG KONG 1 099 \$
PUERTO PLATA 499 \$ BANGKOK 1 199 \$

Suites de la une

Une « douloureuse » de 750 millions à Québec

UN «DOULOUREUSE» / Suite de la page A1

l'opinion publique. Encore récemment, M. Bouchard soutenait que l'année à venir serait celle de la Santé — ce qui force Québec à casquer pour les 600 millions supplémentaires réclamés par Pauline Marois.

Ces prévisions de dépenses doivent être déposées à la fin mars, mais le ministère des Finances en a désespérément besoin pour enclencher la préparation du prochain budget, qui, cette année, devrait survenir un peu plus tard que l'an dernier, c'est-à-dire dans la seconde moitié de mars.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, l'intransigeance absolue du Trésor dans ses discussions avec les ministères a

posé d'énormes problèmes dans la ronde de « revue de programmes » qui se termine cette semaine. Tant et si bien qu'en décembre dernier, la plupart des sous-ministres n'avaient pas répondu aux commandes du secrétaire du Conseil du Trésor, Michel Boivin.

Depuis l'automne, il était connu que Québec visait une croissance globale de 2 % de l'ensemble de ses dépenses. Comme Québec a décidé de faire un effort particulier pour les budgets de la Santé et de l'Éducation, qui comptent pour les deux tiers du budget de la province, on comprend que d'intenses pressions ont été appliquées sur l'ensemble des autres ministères.

Les compressions attendues, qui étaient de l'ordre de 5 % à l'origine, ont grimpé à 10 % à mesure que la facture de la Santé augmentait.

Le gouvernement Bouchard a également été confronté à de fort mauvaises surprises : conséquences de la faiblesse des prix du porc et des concessions faites aux producteurs lors de leur blocus durant la campagne électorale, la facture de la stabilisation a augmenté en flèche. Le secteur des céréales est aussi dans la dèche et conjugué à des changements comptables dans les budgets agricoles durant les périodes couvertes, le ministre Rémy Trudel s'est retrouvé avec un trou énorme, de l'ordre de 200 millions, dans son budget.

Les compressions ont eu un impact important aussi au ministère des Affaires municipales ; on parle de compressions de 90 millions particulièrement dures à encaisser à la Société d'habitation, qui devra vider ses réserves financières. À l'Environnement, les

coupes nécessiteront l'abolition de l'équivalent de 200 postes. Aux Affaires internationales, on reportera l'ouverture du bureau du Québec à Chicago.

Même à la Santé, Pauline Marois a pu annoncer son nouveau CHUM hier sans que beaucoup de fonds ne soient prévus dans son budget triennal d'immobilisations. Serge Ménard n'aura pas les fonds requis pour l'application de sa réforme de la police. À l'aide sociale, l'atterrissage est difficile : il a fallu dire non à l'indexation des prestations pour les gens qui peuvent travailler — une coupe de 30 millions environ. Mais la semaine dernière, le ministre André Boisclair soutenait qu'il avait pu éviter en extremis des compressions de 25 millions environ.

Guy Crevier devient le nouvel éditeur de La Presse

GUY CREVIER / Suite de la page A1

la presse écrite, que de la radio, de la télévision, de la production et des technologies afférentes cadre bien avec l'avenir que nous voulons assurer au journal *La Presse* », affirme M. Desmarais.

« Dans un monde où tout change, nous vivons une révolution du savoir », ajoute M. Crevier. Selon lui, *La Presse* n'échappe pas à cette révolution technologique et, comme les autres entreprises, elle devra redéfinir sa relation avec ses lecteurs.

Celui qui préfère se définir comme un « homme d'équipe » plutôt que comme un leader affirme toutefois ne pas avoir de plan précis en ce qui concerne la future orientation de *La Presse*. M. Crevier éprouve un pro-

fond respect pour le journal *La Presse* et souhaite y faire son entrée sans idées préconçues et y rencontrer l'équipe en place.

Retour aux sources

« Je suis le plus heureux du monde. Je reviens à mes premières amours », se réjouit M. Crevier. Pour l'homme de 46 ans, décrit comme un bourreau de travail énergique, efficace et minutieux, il s'agit en quelque sorte d'un retour aux sources.

M. Crevier a fait ses débuts comme correspondant régional à *La Tribune*, en 1976. Il habitait alors sur une ferme, à Cookshire. Après avoir été chef de pupitre au quotidien de Sherbrooke, il devint directeur de l'information de *La Voix de l'Est*, puis directeur général de CHEF radio, une station de Granby qu'il a littéralement sauvé du naufrage.

En mai 1984, Roger D. Landry le nomme éditeur et directeur général de *La Voix de l'Est*.

À 30 ans, Guy Crevier met les pieds dans une salle de rédaction où les rumeurs de fermeture vont bon train. À l'époque, seulement 8000 exemplaires du quotidien sont vendus dans la région. Quatre en plus tard, le journal est tiré à 20 000 exemplaires. La relance est spectaculaire.

Ce sont ces jours fastes, alors que Power Corporation investit dans de nouveaux locaux pour le journal, que M. Crevier choisit pour relever un nouveau défi ; celui de donner un peu de panache au bulletin d'information de Télé-Métropole, contrôlé par le Groupe Vidéotron, à Montréal.

Le nouveau vice-président information et affaires publiques de Télé-Métropole fait alors déplacer la salle de nouvelles du sous-

sol au 10^e étage de l'immeuble, en même temps qu'il s'attire l'estime professionnelle des journalistes. Les cotes d'écoute de TVA grimpent et dépassent depuis celles du bulletin de Radio-Canada.

L'ascension se poursuit. Après un séjour à la vice-présidence, ventes et marketing, Guy Crevier devient président et chef de la direction de Télé-Métropole, puis président de Vidéotron (1996-1997). Il met alors en branle la stratégie Internet de la compagnie.

En 1997, M. Crevier accepte de relever un nouveau défi en devenant vice-président senior chez Télésystème, en compagnie de Charles Sirois et, un an plus tard, président et chef de la direction de Motion International — anciennement le Groupe Coscient qui a produit, entre autres, *Omertà* (Radio-Canada), *La fin du monde est à sept heures* (TQS) et *Les Francs-Tireurs* (Télé-Québec).

Ottawa repousse d'un an le nouveau programme des grands travaux

OTTAWA / Suite de la page A1

conclusion d'une entente entre Ottawa, les gouvernements provinciaux et municipaux de même que le secteur privé. Le gouvernement Chrétien croyait possible, l'automne dernier, d'en arriver à une entente d'ici la fin de 2000 pour lancer le nouveau programme quinquennal dans le budget 2001-2002.

« On vise toujours le printemps 2001, pas avant, nos plans n'ont pas changé », indique une source gouvernementale au coeur du dossier.

Un report d'un an aurait des conséquences désastreuses sur le réseau routier québécois,

sur les services d'eau et les égouts, qui sont déjà dans un état de détérioration avancée, affirme M. Vaillancourt. Poursuivant son lobby intense des derniers mois, M. Vaillancourt a dénoncé hier le mauvais état de l'autoroute Décarie, responsable, selon lui, d'un accident survenu lundi soir. Un bloc de béton qui s'est détaché d'un pont pour aller écraser la voiture d'un Lavallois « démontre l'état de délabrement des infrastructures du Québec » et « démontre l'urgence d'un programme d'infrastructures », écrit le maire Vaillancourt dans un communiqué.

« Nous avons maintenant la preuve que l'état de nos infrastructures ne garantit plus un niveau de qualité de vie et de sécurité ac-

ceptable pour la population », affirme M. Vaillancourt.

Le rôle du secteur privé dans une éventuelle troisième phase du programme d'infrastructures occupe une place importante dans les négociations en cours entre Ottawa et les provinces. Les provinces n'ont pas toutes le même point de vue sur la présence du privé, l'Ontario ayant déjà conclu des ententes pour des autoroutes à péages à Toronto, alors qu'à Québec, on hésite à s'engager sur cette voie.

L'épineux dossier du plan de transport de la région de Montréal, attendu depuis deux ans, a fait resurgir récemment les différences philosophiques importantes entre Ottawa et

Québec quant au rôle du privé. Les projets de construction de deux nouveaux ponts, d'un monorail et le prolongement de l'autoroute 30 défendus par la Société des ponts fédéraux ont relancé les débats.

À Ottawa, le ministre des Transports, David Collenette, est plutôt favorable aux partenariats avec le privé, une position qu'il défend depuis plus de deux ans.

À Québec, le chef libéral Jean Charest a accusé le ministre Guy Chevrette de se traîner les pieds, l'enjoignant à tendre la main au secteur privé pour régler les graves problèmes de circulation qui affligent la métropole.

Paule Leduc quitte l'UQAM en pleine crise

PAULE / Suite de la page A1

ses membres. « Nous avons fait énormément d'efforts au cours des dernières années. La solution du problème se trouve aujourd'hui à Québec. Nous souhaitons la venue d'un nouveau recteur qui va vraiment défendre l'université face au gouvernement », indique le dirigeant syndical, qui se dit très inquiet pour l'avenir de l'UQAM.

Le président du syndicat des chargés de cours, Landis Madgin, a indiqué qu'il ne s'étonnait pas outre mesure du départ de la rectrice puisque le climat au sein de l'université s'était passablement dégradé au cours des derniers mois. Il ne s'étonne pas non plus du déficit record qui s'annonce puisque le plan de redressement présenté l'année dernière était « irréaliste », notamment en ce qui concerne les professeurs.

Les associations étudiantes de l'université ont déclaré pour leur part que le départ de Mme Leduc illustre clairement la nécessité pour le gouvernement de réinvestir dans le réseau universitaire. « Le message, c'est que le gouvernement ne donne pas les ressources requises aux administrateurs pour leur permettre de faire leur job », a commenté Daniel Vigneault, responsable de l'Association générale des étudiants des secteurs sciences humaines, art, lettres et communication de

l'UQAM.

La porte-parole de l'UQAM, Josette Guimont, a précisé qu'il faudrait compter « au moins quatre mois » avant qu'un nouveau recteur soit nommé, le processus étant long et « très complexe ».

Près de six mois s'étaient écoulés en 1998 entre l'annonce du départ de Claude Corbo et la nomination de Mme Leduc, qui entend assumer l'interim jusqu'à la désignation de son successeur.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100
Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650»
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : 3-4-0
à quatre chiffres : 1-4-9-0
COLLECTES DE SANG

- Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donateurs aux endroits suivants:
- à Montréal: Centre des donateurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30;
- à Montréal: Université McGill, faculté Sciences et Génie, centre universitaire William Shatner, 3480, rue McTavish, de 10 h à 18 h. Objectif: 175 donateurs;
- à Sherbrooke: Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke, pavillon central, 2500, boul. de l'Université, de 10 h à 18 h 30. Objectif: 250 donateurs;
- à Rosemère: École Alpha, 334, chemin de l'Académie, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 125 donateurs;
- à Sainte-Dorothée, Laval: Tennis 13, — 1013, autoroute 13, des 14 h à 20 h. Objectif: 100 donateurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Vivants, les musées!

■ Bien que durement frappés par le boycottage des activités parascolaires que maintenait jusqu'à tout récemment la CEQ, nos musées ont la forme. Mieux, ils ne demandent qu'à être fréquentés. En plus d'une programmation régulière de visites et d'ateliers pour petits et grands, ils offrent une gamme d'activités ponctuelles, allant de la vente aux enchères au souper-concert, en passant par les conférences, les causeries d'artistes et les ateliers de céramique. Notre collaboratrice Jennifer Couëlle a sondé le terrain. À lire demain dans le cahier Sortir.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Êtes-vous d'accord avec le choix de la ministre de la Santé pour l'emplacement du nouveau CHUM, non loin du métro Rosemont?

Croyez-vous que Preston Manning obtiendra l'appui majoritaire des députés de son parti à son projet de créer l'Alternative unie le week-end prochain?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 23 %
Non: 77 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE, C'EST LESAGE OU L'EXPO

LE QUÉBEC DES 50 DERNIÈRES ANNÉES VU PAR SEPT GÉNÉRATIONS DE QUÉBÉCOIS.

Des résultats étonnants et des commentaires à lire le samedi dans le cahier Plus de La Presse, jusqu'au 26 février.

La Presse

SAMEDI: LES ANNÉES 60

FILL17

Actualités



Nouvelle bordée de neige

■ L'heure de pointe risque d'être drôlement compliquée ce matin pour bien des automobilistes et le pelletage les occupera certainement. C'est qu'Environnement Canada prévoyait, hier soir, une accumulation de 15 à 25 centimètres de neige pendant la nuit. En après-midi hier, deux centimètres de neige sont tombés et déjà, les corps policiers ont signalé plusieurs accrochages et sorties de route. À Bros-sard, un automobiliste de 35 ans, originaire de Richelieu, a perdu la vie, hier soir, alors qu'il roulait sur l'autoroute 10, non loin de l'intersection de l'auto-rou-te 30. Un petit camion, qui circulait en sens inverse, a tra-versé le terre-plein et a heurté de plein fouet la voiture de la victime. Il s'agit de Sylvain Blanchard. Son décès a été constaté à l'hôpital Charles-Le-Moyne. Le conducteur du ca-mion n'a pas été blessé sérieuse-ment, selon la Sûreté du Québec. Dans l'île de Montréal, deux piétons ont été blessés grièvement dans deux accidents de la route différents. Vers 13 h 30, une quadragénaire a été heurtée à l'angle des boulevards Langelier et Léger, à Montréal-Nord. Elle souffre de multiples fractures, selon la police. À 17 h, un piéton, dans la quarantaine, a été frappé par une auto, rue Clark, près de la rue Beaubien. Il a subi plusieurs fractures.

Présumé voleur de camion arrêté

■ Des policiers de quatre corps différents ont pourchassé hier un camion muni d'un système de localisation par satellite, entre Repentigny et la route 132, près du boulevard Taschereau, à Lon-gueuil. Tôt hier matin, un client d'un hôtel situé en bordure de l'autoroute 15 à Laval a signalé le vol de son véhicule. Peu de temps après, la compagnie qui installe ces systèmes visant à lo-caliser les véhicules volés a avisé la police de Laval que le camion se trouvait boulevard Industriel, à Repentigny. Des agents dans une voiture banalisée ont été af-fectés à sa surveillance et vers midi, ils ont vu un homme partir au volant du véhicule. Les agents lavallois ont alerté leurs collègues de Repentigny. La Sû-reté du Québec tout comme le SPCUM se sont joints à la pour-suite qui a pris fin sur la Rive-Sud. Le conducteur âgé de 36 ans a été appréhendé et il a af-firmé aux policiers que ce n'était pas lui qui avait volé le véhicule à Laval, qu'il s'en était emparé seulement à Repentigny.

Nez Rouge fait des heureux

■ C'est un bénévole de l'Opé-ration Nez rouge Amiante, Michel Tanguay, qui a remporté par ti-rage au sort la Honda Civic of-ferte par l'Association des con-cessionnaires Honda du Québec à l'un des 4400 bénévoles qui ont pris part à la nuit du 31 dé-cembre 1999. M. Tanguay n'est pas le seul à se réjouir puisque un autre bénévole de l'Opé-ration Nez rouge Lanaudière, Fer-nand Boisvert, a gagné un voyage en Suisse pour deux per-sonnes. Les trois partenaires de cette promotion, l'Association des concessionnaires Honda du Québec, les Assurances généra-les des caisses Desjardins et le Groupe Voyages Québec ont permis à l'Opération Nez rouge de faire de la nuit du 31 décem-bre un succès sans précédent.

Cadavre à identifier

■ La Sûreté du Québec tente d'identifier un homme qu'on a trouvé mort, dimanche après-midi, sous le pont Jacques-Car-tier, dans le port de Montréal. L'individu, de race asiatique, était nu et une partie de ses vête-ments ont été retrouvés sur le trottoir du pont, côté ouest. La victime mesure 1m60, pèse 52 kg, a les cheveux noirs et les yeux bruns. Toute information à ce sujet peut être transmise au 1 800 711-1800.

La 116 est rouverte

■ Le ministère des Transports du Québec a annoncé hier la réouverture de la route 116 à Mont-Saint-Hilaire. La circu-lation y avait grandement été ré-duite, fin décembre, à la suite du déraillement de l'Ultratrain, qui avait fait deux morts. Depuis l'accident, une seule voie, à con-tresens, était disponible.

Violence conjugale: fuir ne garantit pas la paix

Plier bagages a au moins un impact positif : les coups risquent moins de pleuvoir

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Ce n'est pas en fuyant leur conjoint agressif que les femmes échappent tout net à la violence con-jugale. Car, à en croire les dernières statistiques policières, les hommes qu'elles ont quittés les brutalisent presque aussi souvent que ceux avec lesquels elles vivent.

Parmi les 10 867 agressions, meurtres, mena-ces, etc. dénoncés en 1998, 47 % ont été commis par un conjoint et 43 % par un ex. Le reste des victimes ont subi la rage d'un ami intime.

« C'est la preuve que la violence ne cesse pas quand la femme part. L'homme va encore la harceler, essayer de la contrôler », a commenté en entrevue Louise Riendeau, du Regroupe-ment provincial pour les femmes victimes de vio-lence conjugale.

Plier bagages a au moins un impact positif : les coups risquent moins de pleuvoir. Quand on survole l'ensemble des dossiers, on remarque en effet que, deux fois sur trois, c'est un conjoint qui frappe. Les ex se font plutôt une spécialité des menaces (ils en font trois fois plus que les conjoints), et surtout, du harcèlement criminel (dont ils sont presque exclusivement respon-sables). Les hommes écon-duits semblent aussi commettre deux fois plus d'agressions sexuelles. Mais les femmes continuent de taire ce genre d'attaques, prévient M^{me} Riendeau, et on peut penser qu'elles hésitent particulièrement à par-ler quand leur assaillant partage encore leur quotidien.

Quant aux pertes de vie, elles surviennent surtout tandis que l'agresseur et sa victime habi-tent sous le même toit (les conjoints commettent 47 % des meurtres et tentatives de meurtre, et les ex-conjoints, 37 %). « La plupart des meur-tres surviennent au moment de la séparation,

précise néanmoins M^{me} Riendeau. Le conjoint tue quand il voit qu'il n'a absolument plus le contrôle. »

Quoi qu'il en soit, 21 femmes ont été assassi-nées en 1998 (elles représentent 0,2 % des victi-mes). « C'est quasiment deux par mois : c'est beaucoup, poursuit M^{me} Riendeau. Surtout sa-chant que les hommes violents se servent juste-ment de ces histoires pour menacer leur con-jointe. Ils vont prendre la première page du journal et dire : « Si tu ne fais pas attention, tu vas être la prochaine... »

Mince consolation : la plupart des victimes s'en tirent sans bles-sure (environ 53 % d'entre elles) ou avec de légères bles-sures (40 %).

Quant aux hom-mes, contrairement à ce qu'on croit, ils ne dérapent pas sous l'emprise de la drogue ou de l'al-cool. Seulement 12 % des agresseurs repérés par la police étaient ivres ou dro-gués.

« La violence con-jugale, ce n'est pas quelque chose de désorganisé, de spontané, analyse M^{me} Riendeau. Les hommes utilisent des moyens de plus en plus forts au fur et à mesure que les vieux ne fonc-tionnent plus. Ce sont des gestes faits pour ob-tenir ce qu'ils veulent. »

Autre statistique frappante : compte tenu de leur nombre, il semble que les jeunes femmes risquent deux fois plus de souffrir aux mains d'un homme violent. « Personnellement, je ne pense pas que les jeunes femmes soient telle-ment plus violentées, nuance toutefois M^{me} Riendeau. Peut-être qu'elles tolèrent moins la violence ou qu'elles dénoncent plus jeunes. C'est finalement une bonne nouvelle, puisque la durée de leur union est plus courte. »



PHOTOTHÈQUE MICHEL GRAVEL, La Presse ©
Parmi les 10 867 agressions, meurtres, menaces, etc. dénombrés en 1998, 47 % ont été commis par un conjoint et 43 % par un ex. Les autres victimes ont subi la rage d'un ami intime.

Les Montréalaises risquent le plus d'être violentées

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

C'est à Montréal que les femmes risquent le plus d'être battues, harcelées ou tuées par leur conjoint ou leur ex-conjoint.

Et leur triste avance est de taille : avec environ 16 victimes par tranche de 1000, les Montréalaises subis-sent deux fois plus de violence conjugale que les rési-dantes de la Vieille Capitale (environ sept victimes).

À en croire les statistiques tout juste diffusées sur le site Web du ministère de la Sécurité publique, les fe-mmes de l'Outaouais et de la Côte-Nord sont elles aussi très à risque, tandis que cel-les du Centre-du-Québec, de Chaudières-Appalaches et du Nord-du-Qué-bec sont les plus épargnées.

Mais tout peut dépendre de l'attitude des policiers des différentes ré-gions. Certains peuvent pren-dre la violence conjugale plus au sérieux, in-sister davantage pour que les femmes portent plainte, etc., précise Louise Riendeau, du regroupement pour les femmes victimes de vio-lence conjugale.

Si on com-pare les données dans le temps, on note par ailleurs que la proportion d'hommes s'en prenant à leur con-jointe a augmenté de 17 % depuis 1989. En 1998, on comptait ainsi 22,5 agresseurs par tranche de 1000 hommes, contre 19,2 neuf ans plus tôt. Par contre, on s'éloigne du sommet de 1993 (25,5 hommes).

« La hausse ne traduit pas une augmentation de la violence, mais une augmentation des dénonciations », commente Mme Riendeau.

Mais le phénomène reste encore largement sous-dé-noncé. On parle ici de 10 000 cas alors qu'en recou-pant différentes statistiques, le centre de criminologie de l'Université de Montréal estime qu'il y en a au moins dix fois plus (entre 100 000 et 190 000). »

Nombre de femmes victimes de violence conjugale sur 1000, par région	
1. Montréal	15,9
2. Outaouais	11,6
3. Côte-Nord	11,1
4. Abitibi-Témiscamingue	8,7
5. Montérégie	8
6. Gaspésie-Îles-de-la-Mad.	7,5
7. Laval	7,4
8. Laurentides	7,2
9. Québec	6,9
10. Saguenay-Lac-Saint-Jean	6,8
11. Lanaudière	6,7
12. Mauricie	6,6
13. Bas-Saint-Laurent	6
14. Estrie	5,7
15. Centre-du-Québec	4,7
16. Chaudières-Appalaches	4
17. Nord-du-Québec	3,2

Infographie La Presse

SAISON
DES SOLDES

Jusqu'à
70 %
de réduction



Des soldes qui
vous feront une
belle jambe.

Sur les plus beaux vêtements
et les plus grands noms de
la mode pour enfants.
Profitez vite de ce solde
à croquer !
*Offert à Brossard et Ste-Foy.
Marchandise sélectionnée.*

Offre spéciale sur les collants Dim jusqu'au 14 février.
• Obtenez **20%** de rabais à l'achat de deux paires
• **30%** à l'achat de 4 paires
• **40%** à l'achat de 6 paires
Collants opaques seulement. À la Saint-Valentin, soyez belle
jusqu'au bout des pieds !

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537
PLACE STE-FOY (418) 652-4537
www.lesailles.com

AILES
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir

2617017

La Presse : des alliances pour assurer l'avenir

André Desmarais confie à Guy Crevier le mandat de faire croître le quotidien tout en gardant le contrôle

LAURIER CLOUTIER

Le président du conseil d'administration, André Desmarais, et le nouveau président et éditeur, Guy Crevier, n'écartent pas des alliances pour mieux assurer l'avenir de *La Presse*.

M. Desmarais entrouvre même un peu la porte à une fusion entre *La Presse* et d'autres entreprises dans le secteur des médias. « Dans un contexte où les médias convergent de plus en plus et où leur évolution se fait avec une rapidité étonnante, l'expérience (de M. Crevier) cadre bien avec l'avenir que nous voulons assurer au journal *La Presse* », dit M. Desmarais.

Plusieurs regroupements dans le secteur des communications, favorisés par le développement des technologies au cours des dernières années, ont fait les manchettes récemment, que ce soit celui d'America Online avec Time Warner et EMI ou celui de TVA avec Trustar et Netgraphe.

La famille Desmarais n'acceptera cependant « pas de fusionner *La Presse* si elle perd le contrôle » de la compagnie fusionnée. En ce sens, *La Presse* « n'est pas à vendre ». « Il n'est pas question de la vendre à qui que ce soit. La famille Desma-

rais est très liée à cette institution, de même qu'aux Journaux Trans-Canada (les quotidiens *La Tribune*, *La Voix de l'Est* et *Le Nouvelliste*). Mais *La Presse* pourrait conclure des alliances », dit André Desmarais.

La convergence des médias concerne aussi *La Presse*, dit encore M. Desmarais. Il laisse à Guy Crevier la préparation des plans d'affaires qui permettront de faire croître le quotidien tout en en gardant le contrôle. Fusion ou alliance ? « Il n'y a pas un moule unique, dit M. Desmarais. Il faut être ouvert à l'environnement et au monde. On vit une véritable révolution du savoir, de la façon de s'informer et d'apprendre. »

Dans les milieux spécialisés, on évoque déjà des scénarios incluant les noms du *Toronto Star*, de TVA, de Power et des filiales de Pargesa dans la câblodistribution en Europe, ou de Transcontinental. Ainsi hier, les actions du *Toronto Star*, relativement stables ces jours derniers, ont gagné 2 \$.

Guy Crevier n'arrive pas à *La Presse* toutefois avec un plan précis, malgré le contexte des fusions et acquisitions records dans les médias et l'étude depuis plusieurs mois d'un projet d'investissement de plus de 100 millions pour l'acqui-



Guy Crevier

sition de nouvelles presses. Il a trop de « respect pour l'équipe en place », dit-il.

Il n'a « pas de baguette magique, ni de lapin dans son sac », dit-il. Il va d'abord rencontrer l'équipe du quotidien et ensuite bâtir un plan. « Je suis un leader mais avant tout un gars d'équipe. Je suis un généraliste. Ma plus grande force : j'ai

touché à beaucoup de choses, que ce soit l'écrit, la radio, la télévision, Internet, la production et les nouvelles technologies. »

Journaliste avant de devenir chef de pupitre à *La Tribune*, directeur de l'information et éditeur à *La Voix de l'Est* — avec un intermède à titre de directeur de *CHEF Radio*, à Granby —, Guy Crevier a été par la suite président et chef de la direction de *Télé-Métropole* (TVA) et de *Vi-déotron*, avant d'occuper le poste de vice-président principal de Télésystème et celui de président et chef de la direction de Motion International (ex-Groupe Coscient), deux entreprises de la constellation de Charles Sirois.

Il est « le plus heureux du monde... de revenir à ses premiers amours », dans le groupe de Power Corp. Guy Crevier a même été vice-président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec en 1981 et 1982, sous la présidence de Raymonde Provencher, de Radio Canada, qui a produit un rapport déplorant la faible place de l'information internationale dans les médias.

Roger-D. Landry, président et éditeur de *La Presse* de même que président des Journaux Trans-Canada a été le premier à reconnaître

les talents de gestionnaire de Guy Crevier, en le nommant éditeur et directeur général de *La Voix de l'Est* en 1984.

Emballé, Guy Crevier s'est tout de même permis de réfléchir sept jours à l'offre d'André Desmarais. Ce fut une surprise, car il n'était pas du tout à la recherche d'un emploi et entretenait d'excellentes relations avec le groupe Télésystème.

André Desmarais souligne le travail « formidable » et « la vision » de Roger-D. Landry à la tête de *La Presse* durant 20 ans. Il a su attirer les meilleurs talents et assurer la rentabilité de l'entreprise, tout en servant bien la communauté.

C'est avec « regret que la famille Desmarais accepte sa décision », prise aux Fêtes. André Desmarais souhaite que Guy Crevier devienne aussi proche de la famille que l'est Roger-D. Landry et continue d'assurer un rôle de premier plan à *La Presse* dans la société québécoise et canadienne.

Guy Crevier sera « le patron » et André Desmarais va écouter ses recommandations pour assurer l'avenir. Quant aux nouvelles presses, c'est aussi à Guy Crevier de « décider comment il faut investir, en collaboration avec le conseil d'administration » du quotidien, conclut M. Desmarais.

Un concert d'éloges pour le nouveau grand patron

HUGO DUMAS

Guy Crevier aura du pain sur la planche à *La Presse*. Allumé, acharné, créatif, minutieux, exigeant, curieux, ses anciens collègues n'avaient que de bons mots pour lui hier et nul n'a mis en doute sa capacité à relever le nouveau défi qui s'offre à lui.

« Je trouve que c'est un candidat exceptionnel. Je ne vois pas quelqu'un qui aurait pu mieux faire que lui. Les Desmarais ont eu du flair, mais je suis étonné qu'il quitte Motion International », commente Daniel Lamarre, président et chef de l'exploitation de TVA.

Le nouveau grand patron du quotidien de la rue Saint-Jacques a été décrit comme un bourreau de travail ayant de l'énergie à revendre. « Il essouffait même les gens. Mais c'est lui qui a relancé l'information à TVA », ajoute M. Lamarre. « Il est un passionné du produit : il va lire le journal de la première à la dernière page, soutient M. Lamarre. Et les gens de *La Presse* ont intérêt à se lever tôt, car

Guy Crevier peut arriver au bureau dès 5 h. »

C'est Serge Gouin, maintenant vice-président du conseil de la maison de courtage Salomon Smith Barney Canada, qui a amené Guy Crevier à Télé-Métropole, à un moment où le moral n'était pas à son meilleur dans la salle des nouvelles. « C'était le désert quand il est arrivé à TVA. Puis, ils sont devenus les numéros un en information », souligne M. Gouin.

M. Crevier s'entoure de gens qui s'abreuve aux nouvelles idées et il est très collégial dans son approche avec les employés, dit Serge Gouin. « Il aime sortir des sentiers battus. Il aime *challenge* les gens et aussi, se faire *challenge*. C'est le candidat idéal. Il n'y avait pas de meilleur choix possible. Vous allez avoir un bon boss », explique M. Gouin, qui siège également aux conseils d'administration d'Onex et d'Astral.

Du temps où il était rédacteur en chef de *La Tribune* de Sherbrooke, Alain Guilbert dit

avoir presque « découvert » un jeune Guy Crevier plein d'ambition. « Il avait tellement d'intérêts. C'était fantastique ce qu'il faisait. Nous l'avons rapidement embauché », raconte M. Guilbert, aujourd'hui vice-président aux communications de la Société canadienne des Postes à Ottawa.

Guy Crevier, 46 ans, pose énormément de questions et ne fera rien qu'il ne comprend pas à fond. Perfectionniste, il mettra les bouchées doubles et aura toujours, par la suite, un pas d'avance sur les autres, explique M. Guilbert. Il assimile l'information à une vitesse effarante. Des défauts ? « C'est un *workaholic*. Il met la barre haute pour lui, mais aussi pour les autres », indique M. Guilbert.

La clé de son succès : le travail. Et encore le boulot. « Tu peux prendre rendez-vous avec lui à 7 h du matin, mais tu risques d'être le deuxième ou le troisième dans sa journée », dit Alain Guilbert.

La feuille de route diversifiée de M. Crevier lui servira beaucoup dans ses nouvelles fonctions, estime le rédacteur en chef du *Soleil*

de Québec, Gilbert Lavoie. « Je dirais qu'il va projeter une image de renouveau, de dynamisme et de jeunesse pour *La Presse* », dit M. Lavoie.

« J'aurais aimé continuer à travailler en étroite collaboration avec Guy, mais je comprends les raisons qui motivent son départ. Je suis convaincu qu'il saura diriger ce quotidien vers de nouveaux sommets », a déclaré le président du conseil et chef de la direction de Télésystème, Charles Sirois, dans un communiqué diffusé hier.

Dans la salle de rédaction de *La Presse*, la nomination de Guy Crevier a été accueillie favorablement hier. « Je suis heureux de voir que *La Presse* continuera à être dans les mains de gens d'information », explique le vice-président et éditeur adjoint de *La Presse*, Marcel Desjardins.

« M. Crevier connaît bien l'information, il connaît la maison. Je sais que ça sera fructueux dès le départ. Il a fait des choses remarquables en information à TVA », a ajouté M. Desjardins.

ACURA

les concessionnaires fiables



Location de **288\$*** /mois

Transport et préparation inclus
et aucun dépôt de sécurité pour un temps limité.

EL Édition Spéciale 2000

- Climatiseur
- Groupe électrique
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- Régulateur de vitesse
- Puissant moteur VTEC
- Système d'entrée sans clé et tellement plus...

Integra Édition Spéciale 2000

- Climatiseur
- Groupe électrique
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- Antenne électrique
- Becquet arrière
- Roues en alliage et tellement plus...

Nos meilleurs taux pour l'an 2000 !



EL Édition Spéciale 2000

P.D.S.F. 20 000\$*



Integra Édition Spéciale 2000

P.D.S.F. 22 000\$*



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois établi pour les Acura 1.6EL (modèle MB454YPB) et Integra (modèle DC434YPB). Total des paiements de 16 219 \$ et 17 519 \$ respectivement. Un acompte de 2 395 \$ pour la 1.6EL et de 3 695 \$ pour l'Integra et un premier versement sont requis. Les modèles offerts peuvent différer des illustrations. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par kilomètre supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Option 0 \$ comptant aussi offerte.

P.D.S.F. de 20 000 \$ pour la 1.6EL (modèle MB454YPB) 2000 et de 22 000 \$ pour l'Integra (modèle DC434YPB) 2000 neuves. Transport et préparation (350 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les modèles offerts peuvent différer des illustrations. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

LUCIANI ACURA

4040, rue Jean-Talon O.
Montréal

ACURA BROSSARD

9100, boul. Taschereau O.
Brossard

ACURA PLUS

255, boul. de la Seigneurie
Blainville

GALERIES ACURA

7100, boul. Métropolitain E.
Anjou

ACURA DE LAVAL

2500, boul. Chomedey
Laval

ACURA GABRIEL

4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue
à temps partiel et semi-intensifs
matin, après-midi, soir, samedi
1 à 7 fois/sem. • 190\$/30 h*
*matériel pédagogique inclus, pas de taxe, déductible d'impôt, frais d'inscription : 40\$
Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec (SQDM)
5268, av. du Parc
www.converlang.com (514) 278-5309

Mal aux pieds?
Medicus
(514) 525-3757
www.medicus.qc.ca

FORMES
Collection Femme
Enceinte
Les Boutiques :
MONTREAL : 2-63, rue Cusack
Montréal (514) 278-5309
1-800-750-4543
TORONTO : MonLife Centre
55, Bloor Street West Toronto M4W 1A5
Tel. : (416) 972-0207
PARIS - LONDRES - BRUXELLES - GENÈVE - LISBOANE -
COPENHAGUE - AMSTERDAM - MONTREAL - TORONTO -
HONG KONG - TOKYO. www.formes.com

Mort d'un sans-abri: le Curateur écarte toute responsabilité

RIMA ELKOURI

Parce qu'il souffrait de problèmes psychiatriques, Gino Laplante était sous la responsabilité du Curateur public depuis 1994. Mais où donc était le Curateur, lundi matin 17 janvier, quand ce sans-abri de 38 ans est mort grelottant sur la place d'Armes, dans le Vieux-Montréal ?

C'est là la question posée par Ura Greenbaum, directeur général de l'Association pour la défense des personnes et biens sous curatelle publique. « C'est dégoûtant. C'est inacceptable. Il n'y a pas d'excuses pour ça. Il y a des lacunes dans le système de curatelle », tranche-t-il.

Selon lui, le Curateur public aurait dû suivre de plus près les allées et venues de Gino Laplante. Le matin du 17 janvier, vers 7h, l'homme a décidé de quitter la

Mission Old Brewery, où il trouvait sporadiquement refuge, depuis 1993. Peu après 10h, il est mort, sur la Place d'Armes, souffrant d'hypothermie et de lésions aux poumons.

Les causes exactes de la mort du sans-abri restent à déterminer. On sait maintenant que l'homme de 38 ans n'avait pas consommé de drogue, ni d'alcool, a indiqué François Houle, du bureau du coroner. Il se pourrait qu'une pneumonie soit à l'origine du décès. Dans les jours

précédant sa mort, Laplante aurait été soigné à cet effet à l'hôpital Saint-Luc. Reste à savoir si la mort a été causée d'abord par les lésions aux poumons ou par l'hypothermie, précise M. Houle.

« Par la négligence du Curateur public, toutes les conditions étaient mises en place pour un tel décès », croit pour sa part M. Greenbaum, qui entend soumettre au Protecteur du citoyen et au Vérificateur général les faits troublants entourant la mort de M. Laplante.

De son côté, le Curateur public dit n'avoir rien à se reprocher. Les accusations de M. Greenbaum sont sans fondement, soutient Pierre Verge, porte-parole du Curateur.

Depuis 1994, à la suite d'une évaluation médicale et psychosociale, Gino Laplante a été placé sous un « régime de tutelle publique », qui se distingue du régime

de « curatelle », explique M. Verge. « La curatelle, c'est quand le Curateur public assure une représentation légale complète, totale et permanente, parce que la personne est incapable de prendre soin d'elle-même et d'administrer ses biens. »

« Le régime de tutelle, poursuit-il, c'est quand la personne est en mesure de prendre certaines décisions pour elle-même et est capable d'un certain discernement. Cependant, elle n'est pas en mesure de prendre soin d'elle-même et de ses biens complètement. »

Dans le cas de M. Laplante, le Curateur n'a pas failli à sa tâche, puisqu'il s'est assuré que le programme de suivi quotidien, mis en oeuvre par des intervenants de l'hôpital Douglas, soit respecté. Tout a été suivi à la lettre, dit M. Verge.

Ni l'hôpital Douglas ni le Cura-

teur public n'auraient pu faire plus pour régler les problèmes d'hébergement de M. Laplante, croit-il. Expulsé à cinq reprises par ses propriétaires depuis deux ans, l'homme se retrouvait fréquemment à la rue.

Selon M. Greenbaum, le Curateur public doit absolument mettre sur pied un programme spécifique pour les sans-abri. « Trente pour cent des sans-abri ont des troubles mentaux. Il n'y a rien de prévu pour eux par le Curateur public. »

Le Curateur se dit sensible à ce problème. « On trouve très regrettable que Gino soit décédé et on ne veut pas qu'une telle situation se reproduise », a conclu M. Verge, précisant que le Curateur, Pierre Gabrièle, compte élaborer de nouvelles mesures visant précisément les sans-abri.

Qui était Gino Laplante ?

RIMA ELKOURI

Le corps de Gino Laplante, ce sans-abri mort dans le Vieux-Montréal lundi dernier, n'a toujours pas été réclamé à la morgue.

Joint hier, son grand-père, Gérard Clermont, a dit que la mère de Gino Laplante, en vacances en Floride, n'était même pas au courant du décès de son fils de 38 ans.

« Gabrielle (la mère) était supposée partir pour un mois. Elle n'est pas revenue encore. Elle va arriver dans une semaine ou deux. Dès qu'elle arrive, elle va s'en occuper », a dit M. Clermont, 76 ans, plutôt réticent à l'idée de se confier à *La Presse*.

Et son père ? « Gino ne l'a pas connu », indique M. Clermont.

Ces dernières années, le grand-père de Gino Laplante, qui habite rue Saint-Denis, à Montréal, dit n'avoir vu que très rarement son petit-fils, qu'on décrit comme un alcoolique souffrant de problèmes psychiatriques.

Qui était ce sans-abri, mort sur la place d'Armes, après avoir supplié des passants de l'aider ? « Il était sur le BS. Il se promenait dans les rues. Il parlait bien, il était correct. De temps en temps, il parlait trop », murmure M. Clermont, sans vouloir offrir davantage de précisions.

Le frère de Gino Laplante, Sylvain, habite avec M. Clermont. « Il est malade », dit M. Clermont, en laissant entendre que le frère du malheureux n'était pas en mesure de commenter la triste histoire.

Peiné par la mort de son petit-fils, M. Clermont ne sait trop ce qui aurait pu être

fait pour le sauver. Gino Laplante ne demandait pas d'aide de sa famille et avait peu de liens avec ses proches, dit-il. « Il est mort gelé. Ce n'est pas drôle (...) D'habitude, il était pas pire. Là, je ne sais pas ce qui est arrivé... »

Né à Montréal, Gino Laplante aurait été élevé par sa grand-mère. « Mais elle est morte, ça fait plusieurs années », dit M. Clermont.

Depuis 1994, Laplante était sous la protection du Curateur public. Et voilà deux ans qu'il était suivi quotidiennement par une équipe de l'hôpital Douglas, dans le cadre du PACT, un programme de suivi intensif dans la communauté.

De quel type de maladie mentale souffrait-il ? « Il ne restait pas chez eux, dit M. Clermont. Il restait en dehors. C'est ça qui était son problème. Des maladies, j'en ai pas vu. Il parlait comme il faut. Il avait des amis dans les places pour les enfants pauvres. »

Si M. Clermont ne veut pas lui-même aller réclamer le corps de Gino Laplante, c'est qu'il croit qu'il s'agit là de la responsabilité de la mère.

Chaque année, le bureau du coroner se retrouve avec une cinquantaine de corps non réclamés, la majorité à Montréal, indique son porte-parole, François Houle. « Des fois, on rejoint les familles et elles ne veulent pas des corps. Ça aussi, ça arrive. Alors, on les enterre, c'est tout. Des fois, c'est pour des raisons financières, mais pas toujours. Parfois, les familles sont brisées, aussi. »

Arrêté avec un pistolet chargé et un sac rempli de billets volés

Normand Charpentier profitait de sa liberté conditionnelle

MARCEL LAROCHE

Deux patrouilleurs du SPCUM à l'oeil vif ont frappé dans le mille, hier, en interceptant dans la rue un homme qui venait de dévaliser une banque du nord de Montréal.

Pris en flagrant délit, le voleur n'a offert aucune résistance aux policiers qui l'ont appréhendé alors qu'il était toujours en possession d'un pistolet chargé à bloc et d'un sac rempli de billets de banque.

Le gunman a été identifié comme étant Normand Charpentier, 48 ans, condamné en 1990 à sept ans de prison et à une interdiction à vie de posséder une arme à feu pour une série de vols qualifiés. Profitant d'une libération conditionnelle, il vivait depuis 13 mois dans une maison de transition de Granby.

Les déboires de Charpentier ont commencé vers 11h45 hier matin lorsqu'il a fait irruption dans la succursale de la Banque Nationale du 8595, boulevard Saint-Laurent, à Montréal. Pendant qu'il faisait main basse sur le contenu des caisses, des témoins ont appelé le 911. Forts d'une description détaillée du suspect, les agents Ricardo Hamel et Dominic Petit, du poste de

quartier 32 du SPCUM, sont accourus en trombe aux abords de la banque.

Ils ont vite repéré un homme à l'allure louche marchant rapidement en direction d'une camionnette garée sur le boulevard Crémazie, tout près de la banque cambriolée. Après l'avoir maîtrisé sans difficulté, les jeunes policiers ont découvert que le suspect portant une perruque, deux manteaux et deux pantalons, était également armé d'un pistolet de départ chargé de quatre balles blanches. Il était aussi en possession d'un sac d'épicerie en plastique contenant tout l'argent dérobé.

« Il est évident que les agents Hamel et Petit ont démontré un bon sens d'observation en capturant sur le fait le voleur armé qui venait de dévaliser cette succursale bancaire qui a été le théâtre de cinq à six hold-up depuis deux ans », a indiqué hier à *La Presse* le commandant Jean-Pierre Synette, du poste de quartier 32 du SPCUM.

Le suspect doit comparaître aujourd'hui sous une kyrielle d'accusations de vol qualifié, possession d'arme, déguisement et bris de condition, au palais de justice de Montréal.



Je me fais des sous...

sans que mes devoirs en prennent un coup!

La Commission des normes du travail vous informe que la loi interdit dorénavant à un employeur :

- de faire effectuer par un enfant un travail disproportionné à ses capacités ou susceptible de porter atteinte à son éducation, à sa santé ou à son développement;
- de faire travailler un enfant de moins de 14 ans sans le consentement écrit du parent;
- de faire travailler un enfant durant les heures de classe.

La loi prévoit également le travail de nuit sera réglementé.

Pour en savoir plus, contactez la Commission des normes du travail : (514) 873-7061 (grande région de Montréal) 1 800 265-1414 (ailleurs au Québec, sans frais) Internet www.cnt.gouv.qc.ca

Québec Commission des normes du travail

FABRICVILLE

LIQUIDATION

gigantesque sélection de

Achetez 1m au prix cour.

OBTENEZ 2m gratuits

de valeur égale ou moindre.

TOUT L'INVENTAIRE DES TISSUS MODE D'HIVER EST RÉDUIT

Tissus pour **CHEMISIERS** et **POPELINE** fine 115/150 cm Prix cour. jusqu'à 6,99m

CHENILLE POUR COSTUMES à fils teints Prix cour. 14,99m

TOUS LES VELOURS CÔTELÉS • RAYURES FINES • RAYURES LARGES • EXTENSIBLES • IMPRIMÉS • PLUME Prix cour. jusqu'à 17,99m

IMPRIMÉS en polyester • CRÈPE • SATIN • FILS CROISÉS • FAILLE • GEORGETTE • CHIFFON • FROISSÉS • PEAU-DE PÊCHE • YORYU, etc. Prix cour. jusqu'à 15,99m

TISSUS À COSTUMES d'hiver • CHEVRONS • FILS CROISÉS • FILS TEINTS • RAYURES • CARREAUX • UNIS Prix cour. jusqu'à 15,99m

TRICOTS Assortis • BROSSÉ • SPANDEX • SPORTS ATHLÉTIQUES Prix cour. jusqu'à 14,99m

POLYESTER Uni • CRÈPE • CRÈPE À RELIEF • YORYU • FAILLE • CRÈPE KOSHIBO • SATIN • FILS CROISÉS • MAILLE GEORGETTE • CHIFFON • FROISSÉS • TISSUS À COSTUMES, etc. Prix cour. jusqu'à 13,99m

MOLLETON "Type polaire" ARCTIQUE Imprimés unis Prix cour. 22,99m

Assortiment de DOUBLURES • Bemberg • Mode Prix cour. jusqu'à 6,99m

VELVENTINE matelassée Prix cour. 21,99m

TRICOTS DE FANTAISIE assortis Prix cour. 7,99m

CHINTZ Assortiment de Prix cour. 9,99m

VOILAGES FROISSÉS Assortiment de Prix cour. 17,99m

VOILAGES légères imperméables Prix cour. 6,99m

VOILAGES DE FANTAISIE Assortiment de Prix cour. 13,99m

OU UNIS Prix cour. 13,99m

TISSUS DE REMBOURAGE Vaste sélection de Prix cour. à partir de 9,99m

FAITES-EN PROVISIONS!

"Promo" Prix cour. 25¢ ch.

GLISSIÈRES Garnitures de COUTURE sélectionnées

Le symbole 'Elite, c'est payant' indique les prix membres Elite. Escomptes non-membres aussi disponibles en magasin.

FABRICVILLE

OUVERT DIMANCHE jusqu'à 17 h

CERTAINS MAGASINS SONT OUVERTS LE MERCREDI JUSQU'À 21 H

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke Est (514) 483-6666

RUE STE-CATHERINE - 354, rue Ste-Catherine Ouest (514) 966-1821

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 8444, avenue Somerset (514) 483-2685

DORVAL - 2050, boul. St-Régis (514) 883-4550

MONTREAL - 1178, rue Beaumont (514) 737-4766

LASALLE - 6489, boul. Newman (514) 365-8045

DUVERNAY - LAVAL

Place Maxl Concorde - 1968, boul. de la Concorde (450) 662-1860

CHOMEDÉY - LAVAL

Galleries Level - 1546, boul. Le Corbusier (450) 975-1313

ST-LÉONARD - 8854, rue Jean-Talon Est (514) 869-0350

CENTRE GREENFIELD PARK - 3514, boul. Taschereau (450) 672-6684

CENTRE RÉGIONAL CHATEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (450) 699-8112

GALLERIES ST-LAURENT - 1993, Marcel-Laurin (514) 934-0910

decorville

SERVICE @ DOMICILE GRATUIT 388-6600

Île de Montréal

Le nouveau CHUM coûtera 900 millions

Construit d’ici la fin de 2006, il sera érigé dans la Petite-Patrie

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

L’implantation du nouveau CHUM dans la Petite-Patrie se fera d’ici la fin de 2006 et coûtera près de 900 millions de dollars, mais un des trois établissements qui le composent présentement — Notre-Dame, Saint-Luc et Hôtel-Dieu — demeurera un hôpital de soins de courte durée appelé à desservir le centre-ville de Montréal.

C’est ce qu’a indiqué hier la ministre de la Santé, Pauline Marois, lors de la présentation du projet à l’Université de Montréal en présence du premier ministre Lucien Bouchard.

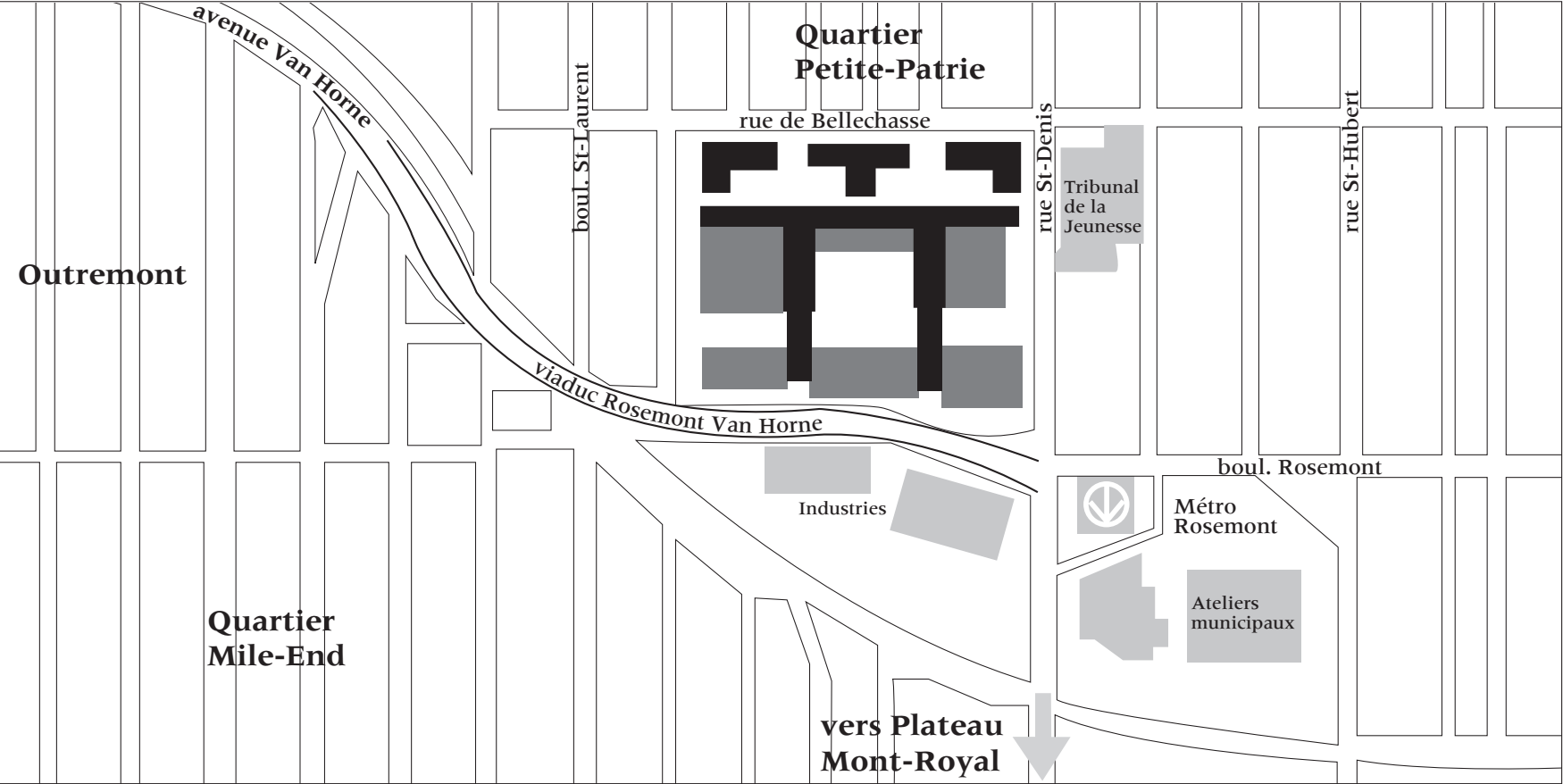
« On conservera 400 à 450 lits dans l’un ou l’autre des trois établissements », a confirmé M^{me} Marois lors de la conférence de presse suivant le dévoilement du projet, dont les grandes lignes avaient déjà filtré dans les médias.

Comme prévu, le gouvernement Bouchard a retenu la recommandation de la Corporation d’hébergement du Québec (CHQ), chargée d’évaluer les emplacements potentiels, et a choisi le quadrilatère formé par les rues Saint-Denis, Rosemont, Saint-Laurent et Bellechasse pour bâtir le nouvel hôpital.

Selon M^{me} Marois, il s’agit d’un « site stratégique », en raison de la proximité de l’Université de Montréal et de la population desservie par le CHUM, de sa grande accessibilité tant en voiture qu’en métro et de son étendue (89 000 m²), qui permettra une construction d’un maximum de cinq étages tout en rendant possible des agrandissements si le besoin s’en fait sentir.

Le coût d’acquisition des terrains et de la construction est estimé à 662 millions, une somme que M^{me} Marois s’est empressée d’arrondir à 700 millions dans son discours. Des débours de 200 millions sont également prévus pour les équipements.

Le nouveau CHUM représente environ les trois-quarts de la superficie combinée de Notre-Dame, de l’Hôtel-Dieu et de Saint-Luc (225 000 m² contre 292 500 m²). L’espace moyen par lit sera de



Infographie La Presse

Comme prévu, le gouvernement Bouchard a retenu la recommandation de la Corporation d’hébergement du Québec (CHQ), chargée d’évaluer les emplacements potentiels, et a choisi le quadrilatère formé par les rues Saint-Denis, Rosemont, Saint-Laurent et Bellechasse pour bâtir le nouvel hôpital.

20 % plus élevé. Le centre de recherche, lui, aura une superficie de 40 000 m², soit 25 % de plus que présentement.

Quatre autres emplacements avaient été retenus pour analyse détaillée, soit ceux du Faubourg-Québec et des trois hôpitaux existants. L’agrandissement de l’Hôtel-Dieu, préconisé entre autres par l’architecte et urbaniste Jean-Claude Marsan, a été rejeté en raison des nombreux obstacles qu’il présentait : piètre accessibilité (congestion routière, éloignement du métro) ; augmentation de la circulation dans des rues résidentielles ; construction de bâtiments élevés ; empiètement sur le parc Jeanne-Mance et le verger des Religieuses hospitalières ; nécessité de reconstruire l’échangeur des Pins/du Parc ; etc.

850 lits... minimum

Le CHUM nouveau comptera en-

viron 850 lits, a dit M^{me} Marois, soit près de 400 de moins que le total actuel de Notre-Dame, Saint-Luc et de l’Hôtel-Dieu. « C’est évident que ça peut varier de quelques centaines de lits, (...) mais à ce moment-ci, ça nous apparaît comme le nombre de lits optimal pour un centre hospitalier universitaire de cette envergure », a dit la ministre.

Mais la population desservie par le CHUM aura besoin d’environ 1250 lits de courte durée, et c’est pourquoi l’un des hôpitaux actuels conservera un statut d’hôpital de soins généraux et spécialisés.

La composition exacte du comité d’implantation qui sera chargé de déterminer la vocation des trois établissements demeure inconnue, mais M^{me} Marois a indiqué que le ministère et la CHQ, de même que les administrateurs, les médecins et le personnel du CHUM y seront représentés. Les trois hôpitaux conserveront une « vocation sociosani-

taire », a assuré la ministre.

En coulisse, plusieurs laissent entendre que c’est l’hôpital Notre-Dame, en raison notamment des importants investissements qui y ont été consentis au fil des ans dans le secteur de la radio-oncologie, qui conservera le statut d’hôpital de courte durée. Un des deux autres hôpitaux pourrait être converti en centre d’hébergement pour personnes âgées, tandis que le dernier pourrait entre autres accueillir la direction de la santé publique de Montréal-Centre, qui loue présentement des locaux appartenant à la Ville de Montréal.

Phase de transition

Mais tout ça, c’est dans sept ans, si tout va bien. D’ici là, le premier ministre Bouchard a donné l’assurance que le CHUM aura « l’appui du gouvernement pour réinvestir dans les établissements actuels », qui ont de criants besoins de rénovations et de nouveaux équipe-

ments. L’évaluation de ces besoins est en cours, mais M^{me} Marois a indiqué qu’ils se chiffrent à « quelques dizaines de millions pour le (budget de) fonctionnement et à autant pour les investissements ».

La liste des demandes du CHUM sera finalisée « d’ici quelques jours », a dit son nouveau directeur général, Gérard Douville, entré en poste il y a une semaine à peine.

M^{me} Marois a refusé de spéculer sur ce qui se serait passé si des investissements avaient été consentis plus rapidement dans les hôpitaux existants — et s’ils auraient permis d’éviter de devoir construire un nouvel hôpital. « C’est toujours facile de réécrire l’histoire en disant ‘On aurait dû...’ », a dit M^{me} Marois. Mais nous avons évalué l’ensemble des sites actuels et d’autres sites potentiels et nous croyons que la décision que nous annonçons est la meilleure pour assurer des services de qualité aux personnes qui en ont besoin. »

Médecins et administrateurs du CHUM sont satisfaits

Mais des voix discordantes se font entendre

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Les dirigeants de l’Université de Montréal, de même que les médecins et administrateurs du CHUM, se montrent généralement satisfaits du projet de nouvel hôpital dévoilé hier, mais des voix discordantes se font néanmoins entendre.

« À moyen terme et à long terme, c’est un projet très intéressant, qui devrait rassembler beaucoup de gens », croit le président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CHUM, le Dr Luc Valiquette.

Le nouveau président du conseil d’administration du CHUM, Claude Benjamin, qui a remplacé Jacques Girard le 11 janvier, juge « emballant » le plan de M^{me} Marois. « Tous ceux et celles qui oeuvrent au CHUM retrouveront dans cet appui collectif un second souffle », croit-il.

Le doyen de la faculté de médecine, le Dr Patrick Vinay, qualifie pour sa part d’« extraordinaire et rassembleur » le projet. Selon lui, il facilitera la rétention et le recrutement des médecins et mettra un

terme aux querelles qui paralysent le CHUM depuis sa création en 1996. « Mais c’est évident qu’on ne pourra pas rallier tout le monde, les blessures et les déchirures dans le tissu médical sont trop grandes, certains ont été trop *barouettés* pour vouloir continuer », nuance-t-il.

Certains membres du conseil d’administration du CHUM affichaient d’ailleurs un enthousiasme bien relatif. C’est « une vision très facultaire », s’est exclamé Yvon Turcot, ancien vice-président du conseil. Il admet la nécessité de combler les besoins universitaires de formation et de recherche, mais souligne qu’il faut aussi combler les besoins en soins de la population. M. Turcot aurait souhaité voir un CHUM comptant plus que 850 lits. Comme on réalise ce projet pour les 25 ans à venir, « voyons aussi grand que possible », a-t-il lancé.

D’autres continuent de s’interroger sur la pertinence du plan de transition adopté à l’unanimité par le conseil d’administration, le 11 janvier, qui prévoit le regroupement de la plupart des spécialités à

Notre-Dame et à Saint-Luc et attribue à l’Hôtel-Dieu la recherche clinique et les activités de médecine et de chirurgie électives. « Compte tenu de l’échéancier relativement court, il n’est pas nécessaire de chambarder les équipes actuelles et de faire changer tous les médecins de place », juge le porte-parole des médecins de l’Hôtel-Dieu, le Dr Jacques Gratton.

La CSN, qui représente des employés généraux, des techniciens et des professionnels de la santé à l’Hôtel-Dieu, à Saint-Luc et à Notre-Dame, trouve réducteur le projet annoncé d’un seul site. Elle aurait préféré la voie de l’agrandissement et de la modernisation des hôpitaux existants. La porte-parole de l’Intersyndicale CSN, Christiane Robidoux, aurait jugé plus utile que la somme de 662 millions réservée à la construction soit consacrée à combler les urgents et grands besoins en soins de santé.

À la CEQ, la présidente, Monique Richard, s’est réjouie du fait que le gouvernement Bouchard « ait enfin pris une décision sur



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Pauline Marois

l’avenir de ce centre hospitalier universitaire », après des années de tergiversations. La CEQ se dit toutefois inquiète de la période transitoire « somme toute assez longue » de sept ans, avant que le futur CHUM ouvre ses portes. « Nous nous questionnons sur ce que deviendra le sous-hôpital de 400 lits qui, à nos yeux, a un avenir fragile ». La CEQ aussi aurait souhaité l’établissement d’un CHUM de 1200 lits de courte durée.

Le directeur général de la région régionale de Montréal-Centre, Marcel Villeneuve, voit dans l’annonce « une bonne nouvelle pour les Montréalais et pour le réseau de la santé, qui nous permet d’envisa-

ger de rester compétitifs par rapport aux autres provinces ». Il se réjouit particulièrement du « signal clair » donné par la ministre à l’effet que des ajouts d’équipements seront consentis dans les bâtiments existants. « Ça donnera des services immédiatement », souligne-t-il.

Finalement, le maire de Montréal, Pierre Bourque, estime que le projet « ouvre un potentiel de partenariat avec l’industrie de la santé » et que l’emplacement retenu offre des perspectives de développement beaucoup plus prometteuses que les autres sites envisagés.

Avec la Presse canadienne

Péquistes et libéraux ne font pas preuve du même enthousiasme

MARIE-CLAUDE LORTIE

« Geste partisan à courte vue », « souffle nouveau pour Montréal », « déblocage inespéré ». Les commentaires de la classe politique ont été nombreux et variés hier à la suite de l’annonce de Québec d’investir plus de 900 millions pour la construction et l’aménagement d’un nouvel hôpital universitaire dans le quartier montréalais de la Petite-Patrie.

Du côté des libéraux, les réactions ne débordaient pas d’enthousiasme.

Jean-Claude Gobe, qui s’était battu il y a six ans pour déménager l’Hôtel-Dieu dans le quartier de Rivière-des-Prairies, à l’extrémité nord-est de Montréal, a qualifié le geste d’opportunisme politique à courte vue et « indécent » le choix d’un comté péquiste comme berceau pour le nouvel hôpital. Selon

lui, il était important de considérer à quel point les régions en plein développement urbain comme le nord-est de Montréal et Laval notamment ont besoin d’un nouveau centre pour désengorger la Cité de la Santé et l’hôpital Maisonneuve-Rosemont.

« Et ce qui est triste c’est que si on était allé de l’avant il y a six ans, il serait terminé l’hôpital et on n’aurait pas les problèmes qu’on a actuellement », a ajouté M. Gobe. Celui-ci a en outre profité de l’occasion pour rappeler qu’à l’époque, les députés du Parti québécois étaient les premiers à dire qu’il fallait agrandir l’Hôtel-Dieu actuel, sinon on viderait le centre-ville de Montréal.

Le ministre André Boisclair, député du comté où doit être construit le nouvel hôpital, croit quant à lui qu’il donnera à la Petite-Patrie, un quartier central de Montréal, un « souffle nouveau » inespéré. « C’était illogi-

que qu’un terrain d’une telle valeur serve à garer des autobus ! » a-t-il lancé hier en entrevue.

M. Boisclair promet aussi que les choses ne s’arrêteront pas là pour le quartier et ce projet pourrait en débloquent d’autres, notamment du côté résidentiel.

On ne peut pour l’instant calculer combien d’argent cela apportera à ce coin de Montréal, mais on peut déjà prévoir des sommes considérables. La présence de l’hôpital augmentera l’achalandage des commerces, les besoins en logements, les demandes d’espaces à bureaux aussi, à cause de toutes les activités connexes.

Le maire de Montréal, présent lors de l’annonce publique, a d’ailleurs applaudi le projet tout de go, en expliquant que ce nouveau CHUM serait un hôpital de « niveau mondial » et que cela ne pouvait qu’être bénéfique pour la région montréalaise.

Île de Montréal

La police de la CUM marche sur des oeufs

ANALYSE

ANDRÉ CÉDILOT et
ÉRIC TROTTIER

Le directeur de la police de la CUM, Michel Sarrazin, n'en mène pas large par les temps qui courent, coincé entre la mauvaise humeur de ses cadres, une confiance politique fragile envers le service et l'opinion publique qui exige des comptes dans ce qu'on appelle désormais « l'affaire Lizotte ».

En haut lieu, on chuchote qu'il a profité de sa dernière semaine de vacances pour faire le point sur tout ce qui se passe.

Interrogée par *La Presse*, la présidente de la CUM, Vera Danyluk, a reconnu que M. Sarrazin était « ébranlé et qu'il réfléchissait, mais il n'est pas question qu'il démissionne ».

M. Sarrazin, qui en est à la deuxième année d'un mandat de cinq ans à la direction du SPCUM, accepte difficilement les critiques entourant les ratés de l'affaire Lizotte, tant sur le plan opérationnel qu'administratif.

Ce n'est pas nécessairement les charges répétées du Mouvement Action Justice, avec Yves Manseau en tête, qui réclame sa démission depuis un mois, que les commentaires diffusés dans les médias qui ont écorché vif le directeur Sarrazin. Déjà « hypersensible » à ce qui se dit et s'écrit sur le SPCUM, M. Sarrazin, émotif de nature, a été particulière-



Michel Sarrazin

PHOTOTHÈQUE *La Presse*

ment touché par les propos d'un columnist de *The Gazette* qui met en doute sa compétence et son intégrité.

Reconnu pour son authenticité et sa franchise, M. Sarrazin est d'autant plus mal à l'aise avec le cafouillage qui a marqué la transmission des informations dans l'affaire

Lizotte, qu'il avait promis, lors de sa prestation de serment à l'automne 1998, de faire preuve d'une transparence absolue.

À la direction de la CUM comme au syndicat des policiers, on reste convaincu que M. Sarrazin est « victime d'un concours de circonstances hors du commun ». Certains cadres lui reprochent toutefois d'avoir annoncé publiquement, le 30 décembre, la tenue d'une enquête sur les quatre officiers en service lors de l'arrestation brutale de Jean-Pierre Lizotte.

« Le leadership de M. Sarrazin en a pris un coup. Ces gestes n'ont rien pour relever le moral des cadres, et ça mine la confiance des policiers à leur égard », estiment les personnes rencontrées par *La Presse*. L'ennui, pour M. Sarrazin, c'est qu'il n'est pas en parfaite harmonie avec tous les membres de son état-major, dont deux adjoints immédiats.

L'idée de consulter une firme extérieure — National — avant de tenir cette conférence de presse du 30 décembre n'a pas non plus fait l'unanimité. En désaccord avec une partie du communiqué publié à cette occasion, un contractuel à l'emploi du SPCUM depuis plusieurs années, Stéphane Banfi, a même claqué la porte.

Dérapages administratifs

Tous ces soubresauts n'échappent évidemment pas aux dirigeants de la CUM et aux maires des 28 municipalités de l'île de Montréal qui se plaignent depuis des années de la mauvaise gestion du service de police, et de son manque de transparence.

« Sur le plan opérationnel, on n'a rien à

redire, c'est Québec qui supervise. Des bavures, il y en a eues dans le passé, et il y en aura d'autres. C'est inévitable, il y a 4150 policiers, et la direction du service ne peut être en parfait contrôle de tout ce qui se passe », affirment plusieurs élus qui occupent des postes de responsabilités à la CUM.

Par contre, et c'est ce qui les a incités il y a quelques mois à entreprendre des pourparlers serrés avec les interlocuteurs concernés, les politiciens souhaitent redonner à la CUM un meilleur contrôle de l'administration de la police, incluant le volet des communications et l'informatique.

« On est trop souvent mis devant des faits accomplis ou confrontés à des dépenses imprévues, que ce soit pour des projets immobiliers ou de simples achats d'équipement », font valoir les élus. Selon eux, les exemples de dérapage administratif du SPCUM abondent : qu'on pense seulement aux nombreux tiraillements entourant la recherche d'un immeuble pour le nouveau quartier-général — l'offre d'achat annulé d'un ancien magasin Zellers du centre-ville, entre autres — ainsi que l'aménagement des postes de quartier et des centres opérationnels.

C'est sans compter, ajoutent-ils, l'affaire Barnabé, le dossier des vignettes VIP et le gaspillage entourant l'acquisition des 66 voitures de marque Lumina qui ne répondaient pas aux exigences des patrouilleurs.

Bref, concluent-ils en prenant bien soin d'épargner le directeur Michel Sarrazin, l'affaire Lizotte n'est qu'un malheureux événements de plus à l'appui de leurs sempiternels revendications.

Dernier hommage des amoureux de l'oeuvre d'Anne Hébert

ISABELLE HACHEY

Des dizaines d'amoureux de la poésie et de la littérature ont défilé hier à la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) pour rendre un dernier hommage à l'écrivaine Anne Hébert, qui s'est éteinte samedi à l'âge de 83 ans.

Un grand livre noir et une simple photographie de la romancière, souriante ; le petit espace aménagé à la BNQ pour recueillir les condoléances des citoyens est sobre et très discret, à l'image de l'auteur de *Kamouraska* et des *Fous de Bassan*.

Jean Royer, président de l'Académie des lettres du Québec, a été le premier à signer un éloge à la grande dame de la littérature. « Son oeuvre est notre héritage, a dit le poète. Je tenais à exprimer la reconnaissance des écrivains et des lecteurs envers la contribution essentielle et fondatrice d'Anne Hébert à la littérature québécoise et française. »

Quelques personnalités montréalaises se sont déplacées pour signer le livre de condoléances. Parmi eux, la présidente-directrice générale de la Grande Bibliothèque du Québec, Lise Bissonnette, elle-même écrivaine à ses heures.

« Anne Hébert représente pour moi tout ce dont rêvent les écrivains, aujourd'hui absorbés par les apparences ou happés par le milieu du spectacle. Elle a su résister à cela », a dit Mme Bissonnette.

La plupart des gens qui ont signé le livre hier étaient toutefois de simples lecteurs d'Anne Hébert, comblés par la pureté de son écriture ou impressionnés par l'im-

mensité de son oeuvre.

« Je suis très triste. Ma consolation sera de relire ses livres », a confié Yolande Boucher, qui aurait bien voulu assister aux funérailles si elles avaient été publiques. « Sa poésie me touche. Elle m'a appris à regarder autour de moi, à prendre le temps d'admirer le soleil et la mer. »

« Il ne me manque qu'un seul roman d'Anne Hébert, *Le Torrent*, et je vais l'acheter aujourd'hui même », a décrété la dame avant de s'emmitoufler dans un manteau de fourrure et de sortir dans la neige.

Les citoyens ont rendu hommage à la romancière en se faisant parfois poètes. « Son silence au coeur de la parole, son nom à graver sur champs de neige », lit-on quelque part dans le livre de condoléances. « Votre coeur et votre âme nous sont si précieuses », lit-on un peu plus loin.

« C'est l'une des personnes qui m'a le plus influencé. Sa mort m'a bouleversé », a dit Mathieu Bélisle, jeune poète et étudiant en enseignement de la littérature. Il a sorti un papier froissé de sa poche pour recopier un poème, dédié à sa première source d'inspiration, dans le grand livre noir.

Les funérailles d'Anne Hébert auront lieu dans la plus stricte intimité, à Saint-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, son village natal. Elle sera inhumée aux côtés de son cousin, le poète Saint-Denys Garneau, et des autres membres de sa famille.

Les passionnés d'Anne Hébert



PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

La plupart des gens qui ont signé le livre de condoléances, hier à la Bibliothèque nationale du Québec, étaient de simples lecteurs d'Anne Hébert, comblés par la pureté de son écriture ou impressionnés par l'immensité de son oeuvre.

peuvent encore lui rendre hommage aujourd'hui et demain à la BNQ — dont les portes seront ouvertes, pour l'occasion, de midi à 21h. Deux autres livres de con-

do- léances sont disponibles, l'un à la bibliothèque Gabrielle-Roy de Québec et l'autre au Centre Anne-Hébert de l'Université de Sherbrooke.

La Grande Bibliothèque au nom de l'écrivaine?

Presse Canadienne
SHERBROOKE

La présidente et directrice générale de la Grande Bibliothèque du Québec, Lise Bissonnette, ne ferme pas la porte à l'éventualité de nommer la future institution au nom de la romancière Anne Hébert.

Mais, souligne-t-elle, la décision finale reviendra au gouvernement du Québec, comme le stipule l'article 1 dans la Loi créant la Grande Bibliothèque du Québec. « C'est évident que je trouve cette idée très intéressante », avoue-t-elle lors d'une entrevue téléphonique.

« L'article 1 de la loi votée en juin 1998 prévoit qu'on peut éventuellement donner ou ajouter un nom à la Grande Bibliothèque du Québec. Le nom doit être désigné par le gouvernement. C'est donc aux instances gouvernementales de prendre la décision, mais on voit que le gouvernement n'est pas fermé à cela. »

L'idée est née à Sherbrooke, dimanche dernier, au lendemain de la mort de la grande dame de la littérature québécoise, lors d'une entrevue accordée par l'un des amis de Mme Hébert, Antoine Sirois, ancien professeur de l'Université de Sherbrooke et membre du comité de direction du Centre Anne-Hébert, de la faculté des lettres et sciences humaines.

Un nom a déjà circulé, rappelle l'ancienne directrice du *Devoir*. Celui du regretté poète et député Gérard Godin. « Mais nous n'avons pas reçu de demande officielle en ce sens », note Mme Bissonnette.

La Lingère

MODE LINGERIE POUR VOTRE MAISON

COLORIS FIN DE COLLECTION

Serviette ratine unie «Royal Velvet» 6.99 3x16"

Une occasion unique de vous procurer des serviettes de première qualité signées Fieldcrest, à prix vraiment exceptionnels, dans une vaste gamme de coloris pastel ou accentués. Main 4.99, débarbouillette 2.99, invité 2.99, «Big & Soft» 9.99, descente 9.99

UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE À LA LINGÈRE

Drap finette pur coton 9.99 jumalou rég. 28.00"

Offrez vous aux plus bas prix, le confort douillet de nos draps douce finette prérétrécie, coupés spécialement pour La Lingère. Motif fleurs et coloris unis au choix. Double 19.99, grand 24.95, très grand 29.95, taies standard 9.99, très grandes taies 14.99

TOUTES GRANDEURS. UN SEUL PRIX

Nappe pur coton carreaux madras 9.99

Faites votre sélection parmi des milliers de nappes exclusives à La Lingère, en pur coton à carreaux, dans une variété de cinq combinaisons de coloris mode faciles à agencer et aussi à motifs imprimés fleurs variées. 54 x 54, 54 x 72, 64 x 88, 64 x 108, rond 64 pouces.

la maison

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Litiges entre voisins: les huissiers témoignent de plus en plus souvent

ANDRÉ CÉDILOT

Les huissiers de justice agissent de plus en plus comme témoins dans des litiges entre propriétaires et locataires, voire entre les occupants d'un même immeuble.

Un relevé d'une trentaine de décisions remis à *La Presse* montre que les constats préparés par les huissiers ont un certain poids devant les tribunaux civils et administratifs. Ils sont parfois même décisifs.

Ce fut le cas, entre autres, dans une histoire de chicane de voisins qui a connu son dénouement en Cour supérieure, l'été dernier. Propriétaire d'un condominium à Trois-Rivières, Michelyne B., se plaignait de harcèlement de la part d'un vieil homme qui occupait le logis sous le sien. Il l'invectivait souvent et donnait des coups dans le plafond.

L'homme étant décédé au moment de l'audition de la cause, sa femme, Huguette P., s'est défendue en disant que son mari était trop malade pour pouvoir frapper sur le plafond et pour menacer leur voisine. C'était plutôt cette dernière qui faisait exprès de remplir son bain quotidiennement à 6 h le matin et de passer l'aspirateur la fin de semaine, à l'heure des repas, ce qui nuisait à leur tranquillité.

En rendant sa décision, le juge Raymond W. Pronovost s'est dit incapable de départager « les différents gestes que l'on invoque l'un contre l'autre », autrement que par le huissier Stéphane Carpentier qui avait entendu 101 coups provenant du logement du vieil homme, lors d'une « visite-témoin » faite à la demande de Michelyne B., le 3 juillet 1993.

« Ces faits donnent une légère prépondérance à la partie défenderesse », a conclu le juge, en obligeant la veuve à verser un dédommagement de 2500 \$ à Michelyne B. pour perte de jouissance de la vie. Celle-ci a vendu son condo en 1998. Elle réclamait à l'origine 18 241 \$.

Le témoignage d'un huissier a également influé sur la décision de la Régie du logement, le 10 décembre dernier, d'expulser une femme qui négligeait de ramasser les excréments de son chien dans la cour arrière de son logis. Le comportement de cette locataire était d'autant plus inexcusable qu'elle avait reçu ordre de la Régie, en juillet, de nettoyer les matières fécales de son bouver de Flandres.

Des vérifications effectuées dans les semaines qui ont suivi par l'huissier Louis-Raymond Maranda et d'autres occupants de l'immeuble ont démontré que la situation n'avait pas changé.

Augmentation de la prostitution des enfants au Canada

Agence France-Presse

La prostitution des enfants a augmenté au Canada où la situation des mineurs s'est dégradée, a affirmé mardi un institut de recherche indépendant, en demandant aux gouvernements fédéral et provinciaux d'in-

vestir davantage pour lutter contre la pauvreté qui frappe ces jeunes.

Le Canada, où la prostitution des enfants « existe partout », peut être qualifié, comme les Philippines et la Thaïlande, de destination « touristique », indique un rapport du Conseil canadien de développement social (CCDS).

Grondines soumis à une évaluation psychiatrique

Presse Canadienne
SHAWINIGAN

Michel Grondines, cet homme de 46 ans de Saint-Marc-des-Carrières qui fait face à des accusations d'enlèvement et de séquestration d'une fillette de 7 ans, sera soumis à une évaluation psychiatrique visant à déterminer son degré de responsabilité.

Le juge Guy Lambert, de la cour du Québec, à Shawinigan, s'est ainsi rendu à la demande du procureur du prévenu, M^e Jacques Patry, hier, lors de la tenue de l'enquête sur cautionnement de Grondines.

Avant que le juge n'accorde la requête, le procureur de la couronne au dossier, M^e Pierre Boutin, avait expliqué les circonstances entourant l'enlèvement de la fillette, le 20 janvier dernier, à Saint-Tite. À la sortie de l'école, Grondines aurait abordé la petite en lui demandant de monter avec lui en lui faisant croire que sa mère était malade. Mais Grondines a plutôt conduit la petite fille jusqu'à Saint-Marc-des-Carrières. Là, pris de remords, il aurait abandonné la fillette devant une épicerie en lui disant d'appeler ses parents.

M^e Boutin a expliqué que la petite n'avait en aucun moment été molestée par Grondines. Il a aussi mentionné qu'un pompiste, à Saint-Ubalde, avait trouvé louche l'attitude du prévenu lorsqu'il s'y est rendu faire le plein avec la petite fille. Il avait noté le numéro de la plaque d'immatriculation.

À Saint-Marc-des-Carrières, lorsque la petite est entrée dans l'épicerie et a expliqué ce qui se passait, le propriétaire s'est dépêché de sortir pour voir si le prévenu était encore sur les lieux. La police est venue chercher la petite fille pour la ramener à ses parents.

Selon M^e Boutin, Grondines avait utilisé le même stratagème à plusieurs reprises en moins de 24 heures. La veille, vers 15 h 30, il s'était rendu à Portneuf, une fois de plus à proximité d'une cour d'école. Il aurait abordé une jeune fille de 12 ans qui s'en allait à pied chez elle. Il lui aurait dit qu'il avait affaire à elle mais la jeune fille, méfiante, était allée rejoindre rapidement ses amis. Lorsque

la télévision a montré l'image du prévenu la semaine dernière, la jeune fille s'est rappelée de l'événement et l'a signalé à la police.

Une demi-heure après cette histoire à Portneuf, Grondines aurait abordé une petite fille de 7 ans à Donnacona. Il lui aurait dit que sa mère était malade et hospitalisée à Québec. Il aurait ajouté que sa mère lui avait demandé d'aller chercher sa fille. Mais alors qu'il discutait, la gardienne de l'enfant serait sortie pour demander à Grondines ce qu'il faisait là. Il aurait répété l'histoire de l'hôpital puis aurait quitté rapidement les lieux à bord du même véhicule brun signalé par les autres témoins. La gardienne avait eu la présence d'esprit de prendre le numéro de plaque du véhicule.

Le même jour encore, il aurait récidivé auprès d'une jeune fille de 16 ans, à Donnacona.

Avec tous ces renseignements, la police a pu cueillir rapidement le prévenu, chez lui, à Saint-Marc-des-Carrières.

Le procureur de la couronne a précisé au juge Lambert qu'en aucun moment, pendant l'interrogatoire vidéo de Grondines, celui-ci avait expliqué pourquoi il avait agi comme cela. « Vous

savez, cet homme n'est pas un Einstein », a dit M^e Boutin pour indiquer que le prévenu était plutôt démuné intellectuellement. Il a aussi ajouté que l'homme avait été marié quatre fois, qu'il avait quatre enfants, quatre frères et quatre soeurs mais qu'il n'avait aucun contact avec tout ce monde. « C'est un homme très solitaire », a signalé M^e Boutin.

Pour sa part, le procureur de Grondines, M^e Jacques Patry, a dit que son client souffrait de schizophrénie et était suivi par un médecin. C'est d'ailleurs ce qui l'a motivé à demander une évaluation psychiatrique d'au plus de 30 jours pour déterminer le degré de responsabilité de son client au moment de l'enlèvement de la petite fille de Saint-Tite.

Le juge Lambert a estimé que dans l'intérêt public, il était en effet souhaitable qu'une évaluation soit menée. Le prévenu sera ramené devant la cour au plus tard le 18 février.

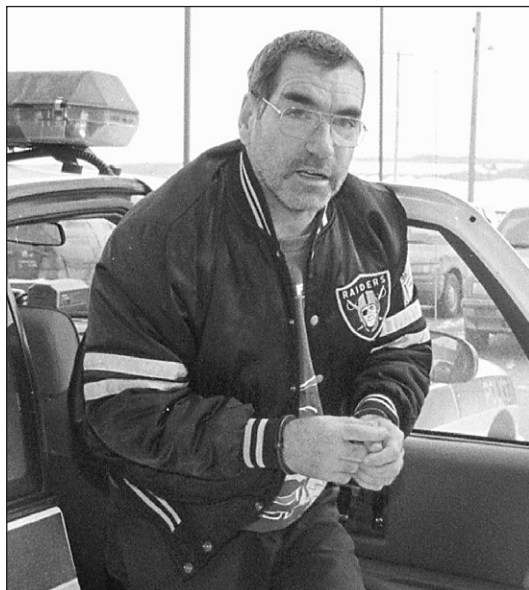


PHOTO LE NOUVELLISTE

Michel Grondines

Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à **50%**

Nous payons les deux taxes Du 15 au 29 janvier 2000

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C&R

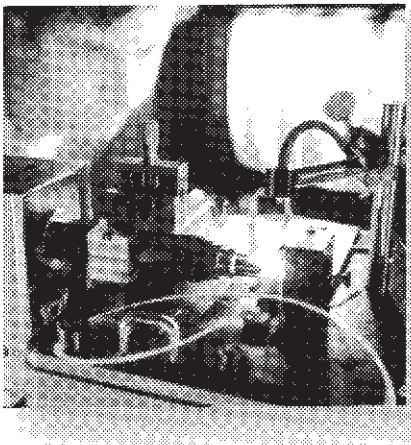
L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrière

(514) 344-1400

Le génie

c'est de pouvoir maîtriser un sujet



(poly)

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Renseignez-vous !

Bureau des affaires étudiantes
Recrutement étudiant
École Polytechnique de Montréal
Téléphone : (514) 340-4929
Télécopieur : (514) 340-5964
recrutement.etudiant@polymtl.ca
www.polymtl.ca

Poly :

leader dans

la recherche

Maîtrises recherche

Pour vous joindre à une équipe de chercheurs parmi les plus performantes sur le plan international.

Maîtrises modulaires et Diplômes d'études supérieures spécialisées

Pour profiter d'un avantage certain sur le marché de l'emploi et pour obtenir votre formation dans un programme régulier, par étapes ou à temps partiel.

Doctorats

Pour accéder à la recherche de haut niveau tout en ayant accès à d'excellentes possibilités de financement.

ÉCOLE
POLYTECHNIQUE
MONTRÉAL

2821894

V A C A N C E S

SIGNATURE

Offrez-lui un présent... **ROYAL**
Une escapade romantique!

PARIS
Aller/retour à partir de **579\$**
par pers. taxes incl.

ROYAL

ÉCONOMISEZ 100\$ par couple

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES!

* Le rabais est applicable sur les réservations faites entre le 26 janvier et le 12 février 2000, pour tous les départs de mai à octobre 2000. Le prix de l'aller/retour mentionné ci-haut inclut le rabais et est valide pour départ et retour effectués avant le 14 mai 2000. Permis du Québec

COLLÈGE CDI
DE TECHNOLOGIE ET DES AFFAIRES

LE MODE D'ENSEIGNEMENT LE PLUS MODERNE AU QUÉBEC

L'avantage CDI

- Mode d'enseignement individualisé
- Plus de 3 000 diplômés en emploi chaque année
- Aide à la recherche d'emploi ciblée
- Début de cours continuels selon des horaires souples

Carrières en technologies de l'information

- Programmeur(euse)-analyste (903.64)
- Techniques de réseaux informatiques (LEA .10)
- Techniques de micro-informatique (901.91)

No permis 749747

Parlez à un conseiller.

MONTRÉAL (514) 285-8585
LAVAL (450) 662-9090
LONGUEUIL (450) 677-9191
POINTE-CLAIRE (514) 694-2100
QUÉBEC (418) 694-0211

Votre succès fait notre fierté depuis 30 ans.

Les électrochocs imposés à Kastner étaient-ils «abusifs»?

CHRISTIANE DESJARDINS

Les électrochocs imposés à Gertrude Gail Kastner en 1953 étaient-ils indiqués à l'époque? Aurait-elle eu une plus belle vie si elle n'avait pas reçu ces traitements? C'est maintenant au juge Richard Nadeau qu'incombe la responsabilité de décider si l'hôpital Royal Victoria et le Procureur général du Canada doivent indemniser M^{me} Kastner qui les poursuit pour 4,2 millions.

Le procès qui a duré un peu plus de deux semaines et a amené à la barre des psychiatres pour chacune des parties, s'est achevé hier avec les plaidoiries des avocats. Pour M^e Alan Stein, avocat de M^{me} Kastner, il ne fait aucun doute que sa cliente, aujourd'hui âgée de 66 ans, a subi d'immenses préjudices lors des traitements psychiatriques «abusifs» que lui a imposés le Dr Cameron, en 1953.

Il en veut pour preuve la soeur jumelle de Gertrude Kastner, Zella, qui, élevée dans les mêmes conditions que sa soeur, a eu une vie heureuse et parfaitement équilibrée. Elle a fait carrière dans la vente, son mariage a été une réussite, elle est devenue un as de la plongée sous-marine, ses deux enfants sont aujourd'hui dentiste et psychiatre, et elle jouit d'une retraite paisible, mais active.

La vie de Gertrude Kastner fut par contre un véritable enfer. Brillante étudiante

en nursing, à 19 ans elle est hospitalisée à deux reprises à l'Institut Allan Memorial en 1953, pour une «dépression», estime M^e Stein. Le Dr Ewen Cameron, qui fera beaucoup parler de lui par la suite pour ses expériences en matière de lavages de cerveau, lui fait subir des électrochocs sur une période totale de trois mois, pour soigner sa «schizophrénie». Malgré tout, Gertrude Kastner se mariera et aura un enfant. Mais sa santé mentale est chancelante, elle régresse, allant jusqu'à parler en bébé, sucer son pouce et uriner sur le plancher. Elle abandonne ses études, son mariage ne marche pas, sa famille la rejette, elle devient dépendante des médicaments.

Abandonnée de tous, elle se retrouve sans le sou à vivre dans un garage minable. Son fils subit les contrecoups de la vie de misère de sa mère. Il a travaillé un peu comme gardien de sécurité, mais à 42 ans, il se retrouve aujourd'hui sans emploi.

Ce sont les traitements qui ont engendré l'état de M^{me} Kastner et, ce faisant, sa série de malheurs, selon M^e Stein, qui, rapport d'actuaire à l'appui, évalue la perte de revenus et les dommages pour sa cliente à 4,2 millions.

Il y a 46 ans, c'était autre chose...

M^e Alex Patterson, avocat de l'hôpital

Royal Victoria (auquel l'Institut Allan Memorial est rattaché) tient un tout autre discours. Ce n'est pas à la cour, soutient-il, de diagnostiquer l'état de M^{me} Kastner il y a 46 ans. C'est impossible, dit-il. Elle a été diagnostiquée et traitée correctement selon l'avancement de la médecine à l'époque. Qu'elle ait été dépressive ou schizophrène ne change rien, puisque ces deux maladies étaient traitées par électrochocs, a-t-il précisé. On ne connaissait pas encore toute la panoplie de médicaments utilisés aujourd'hui.

«Ils étaient confrontés à une patiente qui ne fonctionnait pas, qui avait tenté de se suicider et qui avait essayé de s'enfuir de l'hôpital. S'ils n'avaient rien fait, aurait-elle été mieux?»

M^e Patterson est persuadé que ces traitements ne constituaient pas des lavages de cerveau. Il a fait ressortir qu'en 1955, Gertrude Kastner avait écrit au Dr Cameron pour le remercier, en référant aux électrochocs qui l'avaient «guérie». Selon lui, Kastner était parfaitement au courant qu'elle avait eu des électrochocs. Elle ne s'en est donc pas rendue compte au début des années 1990, comme elle le prétend, en lisant un article sur les lavages de cerveau du Dr Cameron.

Par ailleurs, la défense allègue que Kastner a entrepris sa poursuite beaucoup trop tard, et qu'il y a prescription.

Le juge Nadeau a mis l'affaire en délibéré.

La culpabilité du dentiste Tai Huan Do confirmée en Cour d'appel

CHRISTIANE DESJARDINS

Il n'y a pas d'autre issue, estime la Cour d'appel : le dentiste Tai Huan Do, 30 ans, est bel et bien coupable d'avoir drogué et agressé sexuellement une patiente dans son cabinet, le 15 janvier 1996. L'ex-dentiste, puisqu'il a été radié pour une période indéterminée, devra donc purger les quatre ans de pénitencier qui lui avaient été imposés.

Dans un jugement de sept pages que deux de ses confrères de la Cour d'appel ont entériné, le juge Melvin L. Rothman anéantit toutes les prétentions de Do à l'effet que son procès en première instance n'ait pas été équitable. Do remet-

tait en question l'admissibilité de ses propres déclarations faites à la police et au syndic, des erreurs du juge dans l'appréciation des faits, la crédibilité d'un témoin, la non-communication de certains éléments de preuve par la Couronne, et même le fardeau de la preuve. La Cour d'appel trouve pour sa part que tout a été fait dans les normes.

La victime dans cette affaire, une femme qui avait 19 ans au moment des faits, s'était rendue au cabinet du Dr Do, vers 19 h 15, le 15 janvier 1996, pour subir un examen dentaire et un détartrage. Le Dr Do lui avait donné une solution pour se rincer les dents et, chose inhabituelle, lui avait recommandé d'avalier le

liquide. Peu après, la jeune femme est devenue comme engourdie et envahie par le sommeil. Toujours dans les vapeurs, elle a toutefois senti le Dr Do lui toucher les seins et la vulve.

Quand elle a voulu quitter le cabinet, elle est tombée par terre et ce n'est qu'en marchant à quatre pattes qu'elle a pu se rendre jusqu'à la porte. Le dentiste l'avait accompagnée chez elle. Devant son état, la mère de la jeune femme l'avait fait transporter à l'hôpital, où des tests ont prouvé qu'elle avait avalé du Restoril. Il s'agit d'un puissant somnifère que le Dr Do utilisait lui-même et dont il venait justement de faire renouveler l'ordonnance.

Delisle mazda
 Votre meilleur choix !
 Au meilleur prix !

2000 Protégé DX
 13 845 \$ ou
195\$*/mois

Delisle mazda
 Votre meilleur choix !
 Au meilleur prix !

2000 Protégé SE
209\$*/mois

Delisle mazda
 Votre meilleur choix !
 Au meilleur prix !

2000 Protégé LX
 Groupe électrique
239\$*/mois

Delisle mazda
 Votre meilleur choix !
 Au meilleur prix !

2000 Protégé Touring
 Groupe électrique
259\$*/mois

Delisle mazda
 Votre meilleur choix !
 Au meilleur prix !

2000 626 LX
289\$*/mois

Delisle mazda
 Votre meilleur choix !
 Au meilleur prix !

626 LX 2000 V6
349\$**/mois

PAYONS PLUS \$\$\$
POUR VOTRE ÉCHANGE
TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

Delisle mazda
 Votre meilleur choix !
 Au meilleur prix !

2000 B3000 V6
 Cab Plus SE
279\$*/mois

Delisle mazda
 Votre meilleur choix !
 Au meilleur prix !

MPV 2000
299\$**/mois

Transport et préparation inclus.
 * Location 48 mois comptant, B-3000, Protégé et 626 4 cylindres, 1,945\$
 ** 626 LX V-6 et MPV, 2,945\$. Taxes en sus

FINANCEMENT SUR ACHAT
0\$ comptant disponible
2,9% 48 mois
 PROGRAMME pour DIPLOMÉS COLLÈGE ET UNIVERSITÉ **750\$**

Delisle mazda
 Votre meilleur choix !
 Au meilleur prix !

2815, rue Sherbrooke Est (entre Pie-IX et Papineau)
(514) 523-1122

La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys offre un cours :

Préposées/préposés aux bénéficiaires en soins de longue durée Cours à temps plein

Clientèle : être prestataire de l'assurance-emploi ou l'avoir été au cours des 3 dernières années ou des 5 dernières années pour des prestations de maternité ou parentales ou être prestataire de l'assistance-emploi (sécurité du revenu) ou être une personne sans chèque et sans revenu.

Se présenter avec cette annonce au Centre local d'emploi (CLE) de sa localité dans les plus brefs délais.

Mesure de formation - type regroupé

Durée : 665 heures (6 mois)
 La formation se donne dans un établissement de santé.

Pour une rencontre d'information et une entrevue de sélection, communiquer avec **Diane Côté** au numéro (514) 595-2047.

Centre d'éducation des adultes de LaSalle
52, rue Bélanger
LaSalle QC

entre vos mains se dessine l'avenir

Inscrivez-vous dès aujourd'hui!

Comment faire des placements avisés - Niveau 1

Les séminaires commencent bientôt!
À Montréal*
 Niveau 1
 Les lundis, à partir du 7 février de 19 h à 21 h 30
 Les séminaires sont donnés un soir par semaine pendant six semaines, à raison de deux heures par soir.

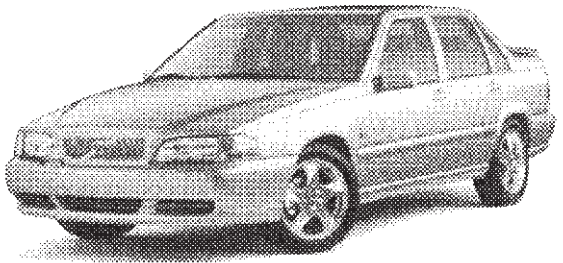
Inscrivez-vous en ligne au www.investorlearning.ca ou composez le numéro sans frais **1 888 452-5566**

*Les cours sont offerts dans tout le Canada. Il suffit de communiquer avec l'ICVM ou de consulter notre site Web pour connaître l'endroit le plus proche.

Centre d'initiation au placement
 DU CANADA

"J'ai beaucoup appris. J'allais chercher des connaissances pratiques. Et c'est ce que j'ai eu."
 Montréal, Québec

UPTOWN VOLVO
SPÉCIAUX D'HIVER SUR LOCATION



PLUS DE 120 VOITURES EN STOCK (NEUVES ET USAGÉES)

S-70 SE : 499 \$*
Cross-Country AWD : 569 \$*
S-80 2.9 : 639 \$*

* Bail de 48 mois, comptant 5 995 \$, 80 000 km inclus, 12 c pour millage excédentaire sur S-70, 18 c sur autres modèles. Transport et préparation inclus. Taxes et immatriculation en sus.

UPTOWN VOLVO
 4900, rue Paré
737-6666
www.uptownvolvo.com
 Le plus important détaillant Volvo au Canada.

COURS DE COMMERCE INTERNATIONAL
Import / Export

"La pratique du négoce international"

Un cours de 63 heures qui initie les participants aux termes et techniques utilisés dans une transaction de commerce international : identification et approvisionnement de produit/marché/client, transport international, moyens de financement et paiement, risques, prix à l'exportation, négociation, contrats internationaux, commerce international sur Internet, etc...

Le cours de commerce international le plus complet au Canada

- Du 14 février au 8 mai 2000
 lundis et mercredis de 18h30 à 21h30 (français)
 - Du 22 février au 25 avril 2000
 mardis et jeudis de 18h30 à 21h30 (anglais)

Frais: 995 \$ (+ TPS et TVQ) - **INSCRIPTION LIMITÉE**
 Manuel de 400 pages et documentation additionnelle inclus
 Cours éligible pour le crédit d'impôt remboursable / Loi 90

Cours offert et certifié émis par :  Gouvernement du Québec
 Ministère de l'Industrie et du Commerce

L'AMCEQ est un regroupement et un réseau d'environ 300 sociétés d'exportation qui sont au service des manufacturiers et gens d'affaires du Québec pour la vente de leurs produits et services à travers le monde.

ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC
 Tél : (514) 286-1042 - Fax : (514) 848-9986
 eMail : cours@amceq.org - Internet : <http://www.amceq.org>

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

26 janvier 2000

Page A10 manquante

Rive-Sud/Montérégie

L'Ultratrain aurait été victime du bris d'un rail

MARTHA GAGNON

Le bris d'un rail d'acier, survenu vraisemblablement peu de temps avant l'accident de l'Ultratrain, serait à l'origine du déraillement qui a fait deux morts à Mont-Saint-Hilaire le 30 décembre.

L'enquêteur du Bureau de la sécurité dans les transports du Canada, Ed Belkaloul, a expliqué hier que le sectionnement du rail a pu être causé par un autre train qui avait circulé au même endroit, 24 ou 48 heures avant le passage de l'Ultratrain rempli de pétrole.

Selon l'hypothèse la plus plausible, une des roues de ce train était usée anormalement, tant et si bien que sa rondeur n'était plus uniforme. C'est ce que les spécialistes appellent un méplat, soit une surface plane qui se forme sur la pièce arrondie en raison du freinage ou d'autres facteurs. Dans ces conditions, la roue martèle le rail énergiquement, ce qui peut provoquer un bris là où il y a une faiblesse du métal. La force dynamique est quadruplée.

L'incident s'est produit à un point de jonction de deux rails dont la soudure s'est avérée incapable de résister à l'impact. « C'est une combinaison de facteurs qui a provoqué le bris du rail, dit M. Ed Belkaloul. Un défaut dans la soudure ne peut expliquer le phénomène à lui seul. Habituellement, cela ne dérange pas à moins qu'il ne se produise un autre problème, dont celui de la roue. Le froid a pu également jouer un rôle. L'acier, comme dans le cas d'un morceau de chocolat que vous mettez au réfrigérateur, devient plus cassant. »

Le Bureau de la sécurité tente actuellement de retrouver le train dont la roue serait responsable du sectionnement du rail. « Cette roue a peut-être déjà été changée; on ne le sait pas, dit l'enquêteur. Pour l'instant, c'est une hypothèse et non une certitude. Nous poursuivons notre enquête. » De 40 à 50 trains circulent à chaque jour sur cette voie.

Est-ce que la défectuosité de la roue a été signalée? Selon Pierre Leclerc, porte-parole du Canadien National, il existe des détecteurs d'impact qui sont placés à différents

endroits sur les rails. « Ces détecteurs sont là pour détecter les méplats. Il y a un certain niveau de tolérance, mais lorsque celui-ci est dépassé, une alarme est normalement déclenchée au centre de contrôle. Nous allons faire les vérifications nécessaires pour essayer de savoir ce qui s'est passé et collaborer à l'enquête », a-t-il indiqué.

Selon M. Leclerc, le CN a procédé le 28 novembre à une inspection par ultrasons de la voie qui n'a rien révélé d'anormal. Il y a aussi des inspections visuelles à intervalles réguliers.

D'autre part, le président du Bureau de la sécurité dans les transports, Benoît Bouchard, a tenu des séances d'information hier à Mont-Saint-Hilaire et à Lévis où les citoyens s'inquiètent du passage de l'Ultratrain. Il s'est engagé à dévoiler le plus rapidement possible les résultats de l'enquête.

On sait déjà que la vitesse n'est pas en cause. Au moment de l'accident, l'Ultratrain filait à 53 milles à l'heure dans une zone où la limite est de 60 milles à l'heure (100 km/h). Récemment, le maire de Mont-Saint-Hilaire, Honorius Charbonneau, déclarait que la vitesse des trains dans les zones urbaines était une source d'inquiétude et qu'il fallait peut-être songer à la réduire.

Par ailleurs, le maire de Lévis, Jean Garon, s'est dit satisfait de la rencontre avec M. Bouchard. « Il est rare que le président du Bureau de la sécurité se déplace pour venir rencontrer les représentants municipaux. Il a compris nos inquiétudes et écouté nos doléances. Même si ce n'est pas lui qui réglemente le transport ferroviaire, il peut faire des recommandations au besoin. »

De son côté, le Canadien National a envoyé des lettres à 115 maires des municipalités situées dans le corridor de l'Ultratrain, pour leur offrir d'organiser des séances d'information. « Nous voulons expliquer notre plan d'urgence, nos méthodes d'inspection et la façon dont nous appliquons les normes de sécurité, dit M. Leclerc. Nous débutons nos rencontres aujourd'hui avec la compagnie Ultramar, dont le pétrole est acheminé par l'Ultratrain. »

Québec dédommage Saint-Basile pour des inconvénients dus aux BPC

La Presse

Après une longue attente, Saint-Basile-le-Grand a finalement obtenu une compensation de 420 800 \$ du gouvernement provincial pour les dommages et inconvénients causés à la suite de l'incendie de l'entrepôt de matières contaminées aux BPC en août 1988.

« En plus de ce montant, le gouvernement nous libère de deux poursuites, totali-

sant 50 000 \$, qui avaient été intentées contre la Ville par un cultivateur et le propriétaire d'un bâtiment », a précisé hier le maire, Bernard Gagnon.

En raison de l'incendie, la Ville avait dû construire un nouveau garage municipal en 1989 au coût de plus d'un million. La compensation couvre les pertes de jouissance des locaux municipaux où avaient été entreposés des BPC jusqu'à la décontamination des lieux.

2824723
Not Ready

Mort suspecte d'une fillette

La Presse

La mort suspecte d'une fillette de deux ans et demi, le week-end dernier à Saint-Hyacinthe, fait l'objet d'une enquête policière. La petite Nadia Marion a été retrouvée inanimée, vers 19 h samedi, à l'intérieur du domicile familial, rue Calixa-Lavallée.

Policiers et ambulanciers répondaient alors à un appel logé par les parents de l'en-

fant. Malgré des manoeuvres de réanimation effectuées pendant son transport à l'hôpital, la petite victime est décédée peu avant 20 h.

À la demande du coroner, les policiers du Service des crimes contre la personne de la SQ ont amorcé une enquête pour établir les circonstances entourant la mort de la fillette. Les policiers attendent les résultats de l'autopsie pratiquée lundi pour savoir ce qui a causé la mort soudaine de l'enfant.

Marois au chevet de l'hôpital du Haut-Richelieu

MARTHA GAGNON

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, a prêté une oreille attentive aux récriminations des dirigeants de l'hôpital du Haut-Richelieu où la longue liste d'attente en chirurgie, le manque de spécialistes, d'équipement et d'espace soulèvent de vives protestations dans la population depuis plusieurs semaines.

Mme Marois a rencontré la direction, lundi. Elle doit effectuer prochainement une visite de l'établissement pour mieux voir ce qui ne fonctionne pas.

Selon le président du conseil d'administration, Michel Lefebvre, la rencontre a été fructueuse. « La ministre a reconnu que la performance de notre hôpital était loin d'être en cause. Les données qui ont été fournies à Mme Marois sont irréfutables. Nous offrons les meilleurs services au coût le moins élevé. Au lieu d'être récompensé pour notre performance, nous avons été pénalisés en subissant injustement des compressions. Nous sommes, en quelque sorte, victime de notre bonne administration. »

M. Lefebvre ajoute que l'hôpital, qui se dirige vers un déficit de près de quatre millions, n'est plus tenu de soumettre un plan d'équilibre budgétaire. « Nous sommes soulagés d'un fardeau. Pour atteindre cet équilibre, il aurait fallu, cette fois, couper dans les services à la population. On ignore pour l'instant de quelle façon Mme Marois entend aider l'hôpital. »

L'hôpital, dont le budget est de 70 millions, reçoit environ 466 \$ par habitant, alors que la moyenne en Montérégie est de 488 \$, et de 512 \$ dans l'ensemble du Québec.

Le directeur, Bernard Fortin, espère que les ressources supplémentaires ne tarderont pas. « Il faut agrandir l'hôpital qui ne répond plus aux besoins croissants, dit-il. Plusieurs locaux sont non fonctionnels. C'est le cas de l'urgence, des soins intensifs et des laboratoires. Il faut aussi réaménager les soins de longue durée. »

Au début du mois prochain, la direction doit d'ailleurs déménager dans des roulottes aménagées à proximité de l'hôpital et reliées par une passerelle interne.

Par ailleurs, la ministre a accepté d'étudier la question de la rémunération des jeunes médecins spécialistes qui se voient imposer une pénalité de 30 %, alors que ce n'est pas le cas dans d'autres hôpitaux environnants comme celui de Granby. « Le recrutement est évidemment plus difficile, dit M. Fortin. On a besoin de spécialistes en anesthésie, en psychiatrie, en pneumologie et en radiologie. Si on pouvait offrir 100 % de la rémunération dans certaines spécialités, cela nous aiderait beaucoup. »

Le Comité de survie de l'hôpital, un regroupement formé de représentants de la communauté, réclame l'abolition de la pénalité pour les spécialistes. Bien que satisfait de la rencontre avec Mme Marois, le président, Robert Blanchard, affirme que la « mobilisation doit se poursuivre » au sein de la population.

Mme Marois a déjà reçu plus de 1000 lettres de protestations de citoyens et la chaîne se poursuit. Un grand rassemblement pour le maintien de la qualité des services de santé est également prévu le 13 février à la polyvalente Armand-Racicot de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Consummation

Les locataires veulent profiter des baisses de taxes des proprios

PIERRE GINGRAS

Les locataires estiment avoir droit, eux aussi, à une baisse du coût de leur loyer quand les propriétaires profitent d'une diminution de taxes.

Aussi demandent-ils à la Régie du logement de modifier le processus de reconduction des baux et de fixation des loyers. En pareil cas, indique le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec, les locataires peuvent tout au plus espérer à l'heure actuelle un gel de leur loyer.

Citant l'exemple de la ville de Granby qui vient de décréter une baisse de taxes foncières de 40 %, le coordonnateur du regroupement, Denis Cusson, indique que ce sont les propriétaires qui profiteront de la situation. « Seul un propriétaire peut demander à la Régie de fixer un loyer. On peut imaginer que les propriétaires de Granby n'iront pas devant la Régie pour réduire leur loyer. Ils se contenteront tout simplement de ne pas l'augmenter. Or, en toute équité, il serait normal que les locataires autant que les propriétaires profitent d'une diminution de taxes. » À Granby, la proportion des ménages qui sont locataires est d'environ 30 %.

Le Regroupement entend par ailleurs une campagne de sensibilisation pour que les augmentations de loyers soient limitées à un maximum de 0,5 % cette année. Selon l'organisme de pression, un grand nombre de travailleurs n'ont pas connu de hausses de salaire cette année et les prestations d'aide ont augmenté moins rapidement que l'inflation. Quant aux travailleurs à faibles revenus, ils ont vu le salaire minimum gelé à 6,90 \$ l'heure.

Dans l'ensemble, le loyer des habitations locatives du Québec a augmenté de 0,6 % en 1999 malgré le mot d'ordre des associations de propriétaires qui réclamaient des hausse de 2 %, une demande qu'ils ont réitéré cette année.

Les locataires attendent d'ailleurs avec impatience les hausses suggérées par la Régie du logement des données prévues pour aujourd'hui ou demain. L'organisme gouvernemental tient compte du coût du mazout, du gaz, de l'électricité, des frais d'entretien, de services et de gestion pour élaborer ses suggestions. L'an dernier, le taux suggéré avait été fixé à 0,7 % pour un logement non chauffé et à 1,4 % pour un logement chauffé à l'électricité.

C'est ce qui explique que les contestations de loyers sont relativement peu nombreuses ces dernières années, environ de 1500 à 2000, par rapport à 10 000, il y a un peu plus de cinq ans, quand les augmentations suggérées étaient beaucoup plus substantielles.

Toutefois, un grand nombre de locataires ignorent toujours leurs droits face aux propriétaires, dit M. Cusson. Par exemple, ils ne savent pas que le propriétaire doit leur donner un mois de réflexion pour refuser une augmentation et que cela doit être mentionné dans l'avis de hausse de loyer.

Un locataire a aussi le droit de refuser une augmentation de loyer. Et dans ce cas, le bail est immédiatement reconduit. Le proprio doit par la suite s'adresser à la Régie du logement et justifier sa demande d'augmentation. S'il a gain de cause, le locataire sera tenu de payer la hausse rétroactivement. Il en coûte 53 \$ au propriétaire pour se présenter devant la Régie.

Manque de rigueur dans le travail des inspecteurs en bâtiment

Selon l'enquête du magazine Protégez-vous, il n'existe aucune réglementation pour les encadrer

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Selon une enquête effectuée par le magazine *Protégez-vous*, aucun des 12 inspecteurs en bâtiment choisis aléatoirement pour faire l'examen d'une maison, n'a atteint un niveau d'excellence. Dans un article publié dans l'édition de février, on indique que, s'il est de plus en plus courant de faire inspecter une maison avant de l'acheter, il est tout aussi difficile de trouver quelqu'un qui peut effectuer un examen complet et juste.

Pour réaliser l'étude, les journalistes ont comparé 12 inspecteurs choisis dans les *Pages jaunes* qui sont venus tour à tour faire l'inspection d'une maison unifamiliale d'une quarantaine d'années située dans l'île de Montréal.

Le prix demandé pour l'inspection de la maison variait entre 200 \$ et 350 \$ avant taxes.

Si aucun des inspecteurs ne leur a paru malhonnête ou complaisant, les journalistes ont constaté plusieurs lacunes, notamment que les inspecteurs n'écrivent pas tout ce qu'ils voient, qu'ils n'ont pas de grille commune permettant de systématiser l'information, qu'ils

mentionnent rarement le coût des réparations et qu'ils n'indiquent pas la limite de leur inspection. D'autre part, quelques rapports rédigés ne semblent pas avoir été conçus pour aider l'acheteur, mais pour protéger l'inspecteur !

La vaste enquête effectuée par des membres de l'équipe du magazine en collaboration avec l'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC) a permis également de constater qu'il n'existe aucune réglementation pour encadrer la pratique d'inspecteur en bâtiment. La formation est différente, chacun ayant développé sa méthode « sur le tas ».

Étape importante

Le travail de l'inspecteur en bâtiment peut s'avérer primordial et cette étape risque d'être une des plus déterminantes dans le prix à payer. L'inspecteur peut déceler des vices, comme dans le cas de la maison témoin, des conduits de cheminée non conformes, des murs lézardés, indiquant un affaïssissement possible, des fenêtres de sous-sol trop petites pour permettre de s'évader, des joints de briques à refaire, le chauffage, etc.

Aucun des inspecteurs n'a réussi à déceler tous les problèmes potentiels de la maison. Par exemple, seulement deux des inspecteurs ont vérifié le fonctionnement des plinthes électriques et huit sont montés sur le toit pour l'inspecter.

Pour venir en aide aux futurs acheteurs, l'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACPC) et l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTQP) ont conçu trois documents : un guide préachat, un contrat type et une déclaration du propriétaire vendeur.

Ces outils permettront au consommateur de mieux comprendre la portée de l'inspection préachat et de poser les bonnes questions à l'inspecteur.

Selon le vice-président aux affaires administratives de l'OTPO, il n'est pas question d'imposer une règle stricte. « Beaucoup de bons inspecteurs ont déjà leur façon de faire qu'il convient de respecter. Mais, en même temps, la mise à jour de principes clairs dotera la pratique de la base commune qui lui fait défaut. »

AVERTISSEMENT :
MARIO JEAN
CAUSE L'INCONTINENCE

 Une trop forte consommation du spectacle de Mario Jean peut exercer une trop forte pression sur la vessie et causer certains petits désagréments.

2024/4

Mario Jean
Spéciale

Samedi 11 mars
 17h **COMPLET** et 21h

DU 7 AU 11 MARS • THÉÂTRE ST-DENIS

RÉSERVATION : 790-1111

La Presse

Chez InfoMontréal, vous investissez dans votre futur !

Un service personnalisé depuis plus de 14 ans. Un prix la mesure de votre budget !

Spécial A

- Céléron 433 avec 128k cache
- Chipset 100 MHz
- Boîtier AT 250 watts
- 64 mg 100 MHz
- Disque dur 8.4 gig ATA 66 MHz
- CD ROM 52x
- Fax modem 56k V.90 voix
- Sound Blaster 16 comp.
- Haut-parleurs 120 watts
- Carte vidéo intégrée
- 2 ports USB, 2 ports série, 1 port parallèle
- Carte réseau intégrée
- Clavier Windows 98
- Souris Logitech
- GARANTI 1 an pièces 2 ans main-d'œuvre

Seulement 709\$
35\$/mois

Spécial B

- Céléron 433 avec 128k cache
- Chipset Intel BX 100 MHz
- Boîtier ATX 250 watts
- 64 mg 100 MHz
- Disque dur 8.4 gig ATA 66 MHz
- CD ROM 52x
- Fax modem 56k V.90 voix
- Sound Blaster Ensoniq
- Haut-parleurs 500 watts
- ATI Xpert 98 8mg AGP
- 2 ports USB, 2 ports série, 1 port parallèle
- Clavier Windows 98
- Souris Logitech First Mouse

Seulement 889\$
44\$/mois

Spécial C

- Pentium III 500E avec 256k cache
- Chipset Intel BX 100 MHz
- Boîtier ATX 250 watts
- 64 mg 100 MHz
- Disque dur 8.4 gig ATA 66 MHz
- CD ROM 52x
- Fax modem 56k V.90 voix
- Sound Blaster Ensoniq
- Haut-parleurs 500 watts
- Creative Riva TNT 16mg
- 2 ports USB, 2 ports série, 1 port parallèle
- Clavier Windows 98
- Souris Logitech First Mouse

Seulement 1169\$
58\$/mois

Spécial D

- Pentium III 500E 256k cache
- Chipset Intel BX440
- Carte mère SOVO 618A +133 133 MHz FSB, 4 x ATA 66 EIDE, Mémoire jusqu'à 1,5 go
- Boîtier ATX 250 watts
- 64 megs PC100
- Disque dur 9 gig IBM 7200 rpm
- CD ROM 52X Creative
- Fax modem 56k voix
- Sound Blaster Live
- Haut-parleurs 500 watts
- Video Voodoo 3 200 16 mg AGP
- 2 ports USB, 2 ports série, 1 port parallèle
- Clavier Win 98
- Souris Logitech First Mouse

Seulement 1279\$
63\$/mois

- ✓ Tous nos CD-ROMS sont de marque Creative Labs.
- ✓ Tous nos CPU sont de marque INTEL (512k cache pour les Pentium III et 128k cache pour les Céléron).
- ✓ Tous nos systèmes sont extensibles à Pentium III 700.
- ✓ Tous nos systèmes sont prêts pour l'an 2000.
- ✓ Notre service technique est à votre disposition 68 heures par semaine.
- ✓ Financement disponible.
- ✓ Prêts étudiants.
- ✓ Formation disponible.
- ✓ Moniteur 15" SVGA à partir de 209\$.

* Moniteurs non inclus
** Photo peut différer

• Si vous avez besoin d'informations sur les spécifications ou de conseils sur les produits, appelez-nous en tout temps. NOUS POUVONS VOUS AIDER.

• Lors de votre magasinage, prenez le temps de bien vérifier les marques des pièces que vous achetez.

INFOMONTRÉAL

2400, Ste-Catherine Est, Montréal

526-7171

Site Internet: infomontreal.qc.ca

Au service des q à c depuis 1986

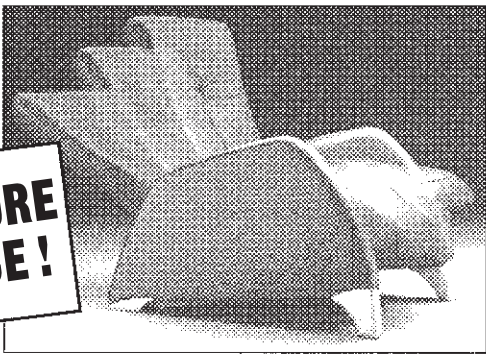
202-4567

Meubles Re.No
s'éclate!
Jusqu'au mercredi 29 janvier 2000

Solde De 10 à 50 % de rabais
sur articles sélectionnés

*** Nous payons les taxes ***

DERNIÈRE CHANCE!



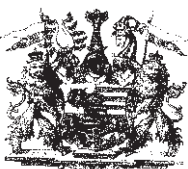
Meubles de salle à manger, chambre à coucher et salle de séjour
et articles de décoration fabriqués dans notre atelier dans les
nombreux cuirs et tissus exclusifs de la collection Re.No.

M E U B L E S
Re.No

2673, rue Charlemagne, Montréal 255-3311
Extérieur 1 800 363-1515
(2 rues à l'ouest du Boul. Pie-IX)

2817666

2817675



GALERIE DAVENPORT

Très important

ENCAN DE SUCCESSION

EN ACCORD AVEC

Le Club St. James de Montréal

ANTIQUITÉS, MOBILIER EUROPÉEN DÉCORATIF ET CONTEMPORAIN, BRONZES, CRISTAUX, PORCELAINES, TABLEAUX, TAPIS DE MAÎTRES ASIATIQUES EN SOIE ET EN LAINE

L'encan comprendra des biens provenant des successions de

Dame Michele Cunningham et de William Wentworth III

LE SAMEDI 29 JANV. À 14 h

LE DIMANCHE 30 JANV. À 14 h

Inspection une heure avant chaque séance

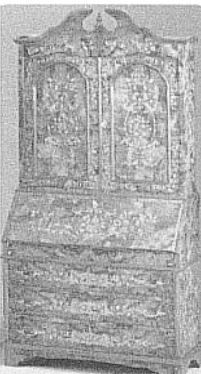
Le Club St. James de Montréal

1145, av. Union, Montréal

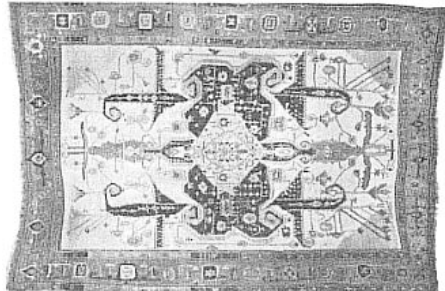
Tél.: (514) 866-7474

À l'angle S.-E. du boul. René-Lévesque Ouest










Encan sous la direction de Dominic Briscoe - Davenport Gallery • Tél.: (416) 925-8080

Conditions: Comptant, par chèque, Visa, MC, Amex - Prime d'acheteur de 10 %

Certains articles peuvent avoir été déjà vendus; description sujette à erreurs et omissions.

2824208

Conçu pour être vieux

Un cahier spécial
à ne pas manquer
samedi dans

La Presse

Actualités

Biosécurité: le tiers-monde isolé

MATHIEU PERREAULT

Les pays en voie de développement étaient de plus en plus isolés hier aux négociations sur le Protocole de biosécurité, qui régira le commerce des organismes génétiquement modifiés (OGM). Voyant les pays exportateurs enclins aux concessions, l'Union européenne appuie avec moins de conviction le tiers-monde, qui a vu plusieurs de ses propositions rejetées lundi soir et hier matin.

« Nous avons fait tellement de progrès sur les matières premières (fourrages et ingrédients) et sur les exemptions que nous devrions commencer ce soir (hier) à travailler sur les relations entre le Protocole et les autres accords commerciaux », comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a dit en conférence de presse Richard Ballhorn, négociateur canadien.

Les 600 délégués de 138 pays se sont d'abord penchés sur deux



questions plus faciles, dans l'espoir que le point le plus épineux, l'harmonisation entre Protocole et OMC, bénéficie d'un « élan ». Des exemptions ont été arrêtées pour les produits pharmaceutiques, expérimentaux et en transit. Et un traitement séparé des semences et des matières premières — qui ne sont pas directement introduites dans l'environnement — a été proposé.

Le « groupe de Miami », six gros exportateurs dont le Canada, a réussi à soutenir une concession majeure: le système d'« accord préalable », obligeant un exportateur d'OGM à avertir le pays importateur de l'envoi d'une cargai-

son, sera facultatif. « Chaque pays sera libre de l'implanter » pour traiter ses importations, a expliqué M. Ballhorn. « Les pays développés, l'Europe par exemple, garderont probablement leur système actuel. »

Cela signifie que les pays du tiers-monde seront vulnérables aux pressions d'exportateurs qui ne veulent rien savoir du système d'accord préalable. En guise de prix de consolation, les pays en voie de développement auront droit à des subventions pour mettre sur pied des systèmes d'évaluation. Signe que tout ne tourne pas rond, le président des négociations, le Colombien Juan Mayr, a annulé la conférence de presse qu'il devait donner hier midi.

Les exportateurs ont tout intérêt à amadouer les Européens pour en arriver à un accord d'ici vendredi. « Sans accord, certains pays pourraient être déçus et croire qu'il y a des doutes sur la sécurité des

OGM, a admis M. Ballhorn. Ils pourraient être tentés de prendre des mesures rendant le commerce impossible. »

Selon le négociateur suisse, Beat Nobs, les industriels ont réalisé « qu'ils peuvent vivre avec des procédures claires » sur le commerce des OGM. Jusqu'à récemment, les industriels tenaient mordicus à ce que la biotechnologie soit considérée comme une technique agricole comme les autres. Depuis les manifs antimondialisation de Seattle, « le groupe de Miami sent qu'un échec n'est pas favorable », a dit M. Nobs. La Suisse fait partie avec le Japon, la Corée, le Mexique et Singapour du « groupe de compromis ».

Pour montrer la bonne volonté du Canada, le ministre de l'Environnement, David Anderson, a finalement annoncé qu'il participerait au souper offert ce soir par M. Mayr à une quarantaine de ministres.

Les arbres transgéniques seront de la partie

MATHIEU PERREAULT

Après le maïs, le saumon et les bactéries, les écolos s'attaquent aux forêts transgéniques. Le World Wildlife Fund a réclamé hier, en marge des négociations sur le Protocole de biosécurité, un moratoire sur la commercialisation d'arbres génétiquement modifiés pour pousser plus vite, donner du bois plus dur ou résister aux champignons et insectes.

Pour une fois, les scientifiques sont d'accord. « Un moratoire, ça ne me choque pas. Tant qu'il y a un gros oui pour la recherche », dit Armand Séguin, chercheur au Service canadien des forêts à Sainte-Foy. Le microbiologiste Séguin considère toutefois que la transgénie permettra d'« épargner les forêts naturelles ». « Au Québec, il y a un surplus de terres en friche. Si on double le rendement des forêts plantées avec des arbres transgéniques, on pourrait laisser naturelles les ressources naturelles. »

Avant d'en arriver là, l'impact des forêts transgéniques, qui ne sont encore qu'expérimentales, devra être précisé. Le World Wildlife Fund s'inquiète du risque « théorique » de dispersion des gènes greffés aux arbres, et du risque qu'un arbre ultraperformant ne tue ses voisins en leur faisant de l'ombre et en buvant leur eau. « Ce problème existe aussi avec les clones issus de croisements traditionnels, reconnaît Stewart Maginnis, du WWF, en conférence de presse à l'OACI.

Le laboratoire de M. Séguin teste justement depuis un an et demi le comportement de 180 peupliers transgéniques. Ils produisent une enzyme sans effet sur l'environnement, mais facile à détecter en laboratoire. « Pour voir si l'ADN (du gène étranger) se transmet à l'écosystème, nous avons mis des feuilles dans des sacs perméables à l'eau. Les sacs étaient déposés sur le sol, sur des mauvaises herbes, et dans le sol. Jusqu'à maintenant, il semble que dès que la feuille sèche, on ne trouve plus rien » du gène étranger.

La stabilité du gène est aussi surveillée. « Pour les forêts commerciales, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pourrait exiger des arbres stériles. On peut utiliser des hybrides de peupliers stériles, mais aussi faire des modifications génétiques. Alors il faut vérifier que la stérilité demeurera. » Le test est limité à cinq ans parce que les peupliers ne fleurissent pas avant sept à dix ans.

Le WWF a compté 116 tests d'arbres transgéniques dans une dizaine de pays. Le mouvement écolo croit que des cultures commerciales pourraient voir le jour d'ici deux ans, avec des capitaux privés, en Asie du Sud et en Amérique latine.

Le microbiologiste Séguin pense que c'est possible et pas nécessairement souhaitable. « Au Service canadien des forêts, on n'a pas besoin de commercialiser nos recherches. Alors on fait des tests pour que l'ACIA puisse prendre des décisions appropriées le moment venu. Mais dans des pays où il y a des difficultés financières, les conditions environnementales vont être un peu oubliées. »

« Des pistes prometteuses pour la santé humaine »

Des industriels défendent les transferts génétiques à la Conférence de Montréal

Agence France-Presse

« Si un jour un de nos produits génétiquement modifiés pose problème, c'est moi qui devrai aller devant la justice. Et voyez-vous, je dors bien ». Willy de Greef, porte-parole du lobby des industriels à la Conférence de Montréal, plaide pour qu'on laisse sa chance à un secteur plein de promesses.

M. de Greef, qui est aussi responsable des risques chez Novartis, l'un des géants mondiaux de la biotechnologie, a travaillé sept ans pour le WWF (Fonds mondial de la nature) en Afrique, où il dressait un inventaire de la biodiversité.

À Montréal, ce spécialiste de la sélection des plantes défend la position des industriels qui craignent qu'un protocole sur la biosécurité trop contraignant ne décourage la recherche.

« Un échec des négociations renforcerait encore davantage l'opposition » aux OGM ainsi que la méfiance des consommateurs « qui décideront au final », reconnaît M. de Greef.

« C'est pourquoi nous sommes en faveur d'un protocole, même restrictif, pourvu qu'il pose des règles harmonisées, respectées et claires », déclare-t-il à l'AFP.

« Le flou du principe de précaution — défendu par l'Europe et les pays en développement comme principe de base du protocole — donne l'illusion qu'on peut garantir un risque zéro. Or aucun scientifique ne peut garantir cela », plaide M. de Greef, pour qui « si on dit toujours non en cas de doute, on ne fait plus rien ».

Conscient que la méfiance du public envers les OGM montre l'échec de la communication, M. de Greef regrette l'absence à Mon-

tréal des instituts de recherche publics, moins soupçonnés d'être intéressés lorsqu'ils défendent ce domaine de recherche.

Car, notamment du côté de la recherche publique, les OGM offrent des pistes enthousiasmantes, tant pour la santé humaine que pour la protection des cultures dans des pays en sous-production.

Le mois dernier, une équipe publique suisse a présenté un riz génétiquement modifié chargé en bêta-carotène, capable de pallier la carence en vitamine A dont souffrent chaque année 124 millions de personnes, et qui peut rendre aveugle.

« Les trois-quarts de la recherche biotechnologique concernent le domaine médical: depuis près de 10 ans, ce sont des bactéries génétiquement modifiées, où a été implanté un gène humain, qui fabriquent l'insuline pour les diabétiques et l'EPO qui traite l'anémie. Des dizaines de produits du même genre vont arriver sur le marché, car les protéines humaines ainsi fabriquées ne sont pas rejetées ».

« Arrivent aussi des vaccins issus de virus génétiquement modifiés: si on trouve dans les 10 ans un vaccin pour la malaria ou le SIDA, c'est de cette piste que les découvertes viendront », juge M. de Greef.

« Côté agroalimentaire, les industriels planchent sur des tomates vitaminées, des fruits et légumes qui résisteraient mieux au stockage, des micro-organismes comme ceux du vin ou des levures, ainsi que sur l'élimination des protéines responsables des allergies. Ainsi le Japon a produit un riz d'où a été ôté l'un des principaux allergènes », poursuit le scientifique.



PHOTO PC

Pétition pour l'étiquetage des OGM

Une association canadienne de magasins biologiques a remis hier au ministre fédéral de l'Agriculture et de l'agro-alimentaire, Lyle Vancief, une pétition signée par plus de 30 000 clients réclamant l'étiquetage des produits à base d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Le regroupement fait valoir qu'aucune étude à long terme n'a permis d'évaluer les impacts des OGM sur la santé humaine et l'environnement. On voit ici une militante déguisée en une tomate à laquelle on a inoculé un gène de poisson.



De février à avril 2000, plus de 750 000 invités passeront l'hiver aux Salons du Parc olympique

Dès février, nous vous invitons en grand nombre à passer aux Salons. Rendez-vous au Parc olympique, le plus grand et le plus accessible espace d'exposition à Montréal. Utilisez l'entrée du Stade olympique et... bienvenue aux Salons.

Du 5 au 13 février	ExpoNautique Internationale de Montréal
Du 25 février au 5 mars	Salon national de l'habitation et de l'aménagement extérieur
Du 9 au 12 mars	Salon des véhicules récréatifs de Montréal
Du 15 au 19 mars	Salon National du Grand Air
Du 23 au 25 mars	Salon international de la machine agricole

Incontournable !




***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

26 janvier 2000

Page A15 manquante

OC Transpo était un vrai labyrinthe pour la police

Un employé témoigne devant le coroner

Presse Canadienne
OTTAWA

Même si l'attente lui a semblé interminable, Claude Brazeau n'est pas prêt à jeter la pierre aux membres de l'escouade tactique de la police d'Ottawa-Carleton, qui ont mis deux heures avant d'intervenir à la suite de la tuerie du 6 avril dernier chez OC Transpo, à Ottawa.

« C'était frustrant, mais le garage d'OC Transpo, c'est très mélangeant, surtout si vous n'avez pas les bonnes cartes », a dit Brazeau dans le cadre de l'enquête du coroner Benoit Béchard. Celui-ci a dû écouter la conversation téléphonique de deux heures qu'il a eue, d'abord avec l'opératrice du 911, puis ensuite avec le sergent Kenneth Doyle, qui se trouvait à l'intérieur du poste de commandement établi par la police à proximité des locaux d'OC Transpo.

Rappelons que Claude Brazeau et un copain de travail, Dave Halloran, ont vu deux collègues être abattus sous leurs yeux par Pierre Lebrun, un ex-employé d'OC Transpo, qui avait auparavant atteint mortellement deux autres travailleurs avant de s'enlever la vie dans un local situé au-dessus de celui où se trouvaient Brazeau et Halloran.

Tout au long de la conversation téléphonique, Claude Brazeau avait à ses pieds le corps inerte de Dave Lemay et, à quelques mètres, celui de Clare Davidson.

Même s'il avait donné tous les renseignements qu'il possédait à l'opératrice du 911, Claude Brazeau a dû refaire l'exercice lorsque la communication a été établie avec le sergent Doyle, répétant la description physique de Pierre Lebrun, l'endroit où lui et son collègue Halloran se trouvaient, le type d'arme qu'avait Lebrun et le reste.

Claude Brazeau explique qu'il aurait évidemment souhaité que les policiers interviennent plus rapidement. « C'était frustrant de voir ce qui se passait. Ils (les policiers) ne semblaient pas savoir où je me trouvais », a encore dit Brazeau. Malgré un calme apparent, il a avoué avoir craint pour sa vie, ne sachant pas à ce moment que Pierre Lebrun s'était suicidé quelques minutes après avoir fait irruption dans le bureau où il était.

« Je comprenais que les policiers devaient prendre leur temps compte tenu de l'étendue du garage, mais ils auraient dû arriver plus tôt. J'ai des questions à poser », a déclaré Claude Brazeau, qui a repris son travail chez OC Transpo environ un mois après la tuerie.

Le directeur adjoint de la police d'Ottawa-Carleton a quant à lui répété que ses hommes avaient pris les bonnes décisions et avaient effectué du bon travail le 6 avril 1999.

« Je comprends vos questions, mais je pense qu'il sera utile d'écouter tous les témoignages. Un témoin a déjà dit que le garage d'OC Transpo, c'était comme un terrier de lapin », a précisé Vince Bevan, qui ajoute que ses hommes ont éprouvé énormément de difficultés à localiser l'endroit où se trouvait Claude Brazeau.

« Nous n'avions pas les bonnes cartes, les cartes à jour. Deux semaines avant l'incident, il y a eu des travaux de construction et de nouveaux murs ont été ajoutés. Les cartes ne reflétaient pas la réalité. Même les employés de la sécurité chez OC Transpo ne pouvaient nous dire l'endroit précis », a dit M. Bevan. Ce dernier comprend que M. Brazeau et son compagnon de travail ont vécu deux heures d'une attente pénible. Mais les policiers devaient avoir en mains des informations précises avant de pénétrer à l'intérieur, a-t-il précisé.

Le coroner Benoit Béchard a par ailleurs dû ajourner les travaux en mi-journée, hier, après qu'un des cinq jurés eut éprouvé un malaise. Les audiences reprenent ce matin.

Religieux canadien détenu pour agression sexuelle au Zimbabwe

Presse Canadienne
HARARE, Zimbabwe

Les avocats d'un ecclésiastique canadien qui a été reconnu coupable d'avoir agressé sexuellement un enfant à Harare, au Zimbabwe, tentent d'obtenir sa libération, en attendant l'appel de sa sentence.

Daniel Richard Curle, qui est âgé de 59 ans, a été condamné la semaine dernière à une peine de 10 ans de prison pour sodomie d'un jeune réfugié éthiopien. Ce veuf, père de quatre enfants, originaire de Brampton, en Ontario, a demandé hier à la Haute cour du Zimbabwe une libération sous caution, en attendant l'audition de son appel.

Le magistrat Phineas Chipokoteke a rejeté sa requête, en dépit du fait que l'avocat de la défense, Eric Matinenga, avait offert la ferme de 3,6 millions \$ CAN de son client, située à l'extérieur de la capitale zimbabwéenne, Harare, en garantie. Le juge a invoqué le risque que l'accusé prenne la fuite, étant donné la durée de la peine d'emprisonnement qui lui a été infligée.

En 1982, le pasteur Daniel Richard Curle, ministre de l'église « Hear the Word Ministries », avait fondé un orphelinat pour les bébés abandonnés et non désirés, une initiative qui avait été abondamment commentée en Amérique du Nord.

Le président de la Société de protection de l'enfance du Zimbabwe, Gregory Powell, s'est interrogé sur la réaction des autorités du pays aux plaintes qu'avait initialement exprimées le garçon, alors âgé de 14 ans, qui soutenait qu'il était victime d'agression sexuelle.

Placé à l'orphelinat par le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le garçon a été emprisonné pendant trois jours lorsqu'il s'est rendu faire une plainte à la police de Harare, puis remis aux mains du pasteur Curle.

M. Powell a indiqué qu'on soupçonnait que la police pourrait avoir reçu des pots-de-vin pour l'inciter à fermer les yeux sur les plaintes du garçon.

Le pasteur est arrivé au Zimbabwe en 1969. Il détient toujours un passeport canadien.



SÉANCES D'INFORMATION

Programmes de 2^e cycle D.E.S.(gestion) et M.Sc.

D.E.S. (GESTION)
Ce programme vise à donner aux bacheliers de toutes disciplines autres que la gestion, avec ou sans expérience sur le marché du travail, une compréhension globale du fonctionnement des organisations et de l'économie. Programme souple et court (30 crédits), offert à temps complet ou partiel.

M.SC. (MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE LA GESTION)
Avec ses quatorze options, la maîtrise ès sciences de la gestion forme des spécialistes – consultants, analystes, gestionnaires spécialisés et chercheurs de haut calibre – recherchés pour leur haut niveau d'expertise, comme en atteste le taux de placement qui avoisine les 100 % année après année. Programme offert à temps plein ou temps partiel (de jour seulement).

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
(514) 340-6151

SÉANCES D'INFORMATION

À L'ÉCOLE DES HEC

D.E.S.(gestion) : le 26 janvier, à 18 h
Salle Banque de développement du Canada

M.Sc. : le 31 janvier, à 18 h
Amphithéâtre IBM

SUR LE WEB

Diffusion en différé dès le lendemain :
<http://www.hec.ca/evenements/seancesinfo>



2623-421

Une tempête frappe l'est des États-Unis



La neige a forcé la fermeture de l'aéroport La Guardia, à New York.

PHOTO AP



PHOTO AP

Washington était aussi ensevelie sous la neige.

Agence France-Presse
WASHINGTON

Une tempête de neige a transformé hier en immense champ de neige la côte Est des États-Unis, de la Caroline du Nord (sud) au Maine (nord), perturbant le trafic routier et aérien et obligeant les administrations et écoles à fermer.

Plusieurs conférences ont été annulées dans la capitale fédérale, où la neige avait commencé à tomber dans la nuit de lundi à mardi.

Au lever du jour, près de 30 centimètres de neige avaient recouvert Washington et sa banlieue, balayées par des vents atteignant quelque 50 km/h. En fin d'après-midi, la tempête s'est transformée en blizzard, bousculant les rares passants encore dans les rues, et la couche de neige était de près de 50 cm.

Le gouvernement fédéral a fermé les administrations pour la journée, demandant au personnel non indispensable de ne pas se rendre au travail.

Le maire, Anthony Williams, a pour sa part recommandé aux automobilistes de ne pas prendre leur voiture, la circulation étant rendue très difficile dans les artères peu dégagées malgré les rotations de quelque 200 camions chargés de répandre du sel. Tout stationnement était interdit dans les rues pour permettre le dégagement de la neige.

Des retards importants dans le trafic aérien ont été enregistrés à l'aéroport international de Dulles, et celui de Washington Reagan National, réservé aux vols intérieurs, est resté fermé. Les écoles et les universités de la région ont également gardé portes closes toute la journée.

Une réunion du Conseil permanent de l'Organisation des États Américains (OEA) qui devait examiner la situation en Équateur a été reportée. Quant au président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, il a dû annuler un discours prévu au Sénat.

La situation a amené les compagnies aériennes US Airways, Delta Airlines, American Airlines et Continental Airlines à annuler hier la plus grande partie de leurs vols au départ et en direction de la côte Est du pays au-dessus de la Caroline du Nord.

Le trafic ferroviaire était également perturbé entre Washington et New York.

Dans cette ville, une dizaine de centimètres de neige fraîche étaient tombés dans la matinée mais la tempête avait pratiquement cessé en fin d'après-midi.

L'aéroport de la Guardia a fermé et des retards importants étaient annoncés aux aéroports de JF Kennedy et Newark.

Les écoles publiques de l'État de New York sont restées ouvertes, mais des centaines d'écoles privées ont décidé de ne pas accueillir les élèves.

Le service de la météorologie nationale a considéré que les États du Delaware et du New Jersey avaient vécu pour leur part « la première tempête de neige d'importance en plusieurs années ». La couche atteignait en fin de matinée de 25 à 30 cm.

En Caroline du Nord, le gouverneur de l'État, Jim Hunt, a déclaré l'état d'urgence. Plus de cinquante centimètres de neige sont tombés en quelques heures à Raleigh, soit une chute record depuis 1927.

« La meilleure façon de décrire la situation est de dire que tout est immobilisé », avait déclaré dans la matinée à l'AFP un porte-parole de l'État. « Les transports sont immobilisés et la Garde nationale a été appelée à l'aide, mais il est difficile d'enlever les véhicules » bloqués, avait-il ajouté. L'aéroport de la ville est resté fermé et 218 000 maisons ont été privées d'électricité.

En Virginie, comme dans le Maryland, la neige atteignait également plus de 25 cm. Les écoles, les administrations et beaucoup d'entreprises privées sont restées fermées pour la journée.

La même situation se répétait en Pennsylvanie, avec 30 cm de neige à Philadelphie où le gouverneur, Tom Ridge, a fait activer le Centre d'Opérations d'Urgence, et dans les États du Nord-Est comme le Massachusetts ou le Maine.

Une migraine météorologique

Agence France
WASHINGTON

La migraine peut être déclenchée par les conditions atmosphériques, indique une étude réalisée au Canada à paraître aujourd'hui dans la revue *Neurology*.

« Cette étude montre une corrélation certaine entre les Chinooks (des vents chauds de l'Alberta) et la migraine » chez certaines personnes qui souffrent de cette affection, souligne le principal auteur de l'article, le Pr Werner Becker, de l'Université de Calgary.

« Quelque 50% des personnes souffrant de migraines déclarent que certaines conditions atmosphériques peuvent provoquer des attaques » de cette affection et « cette étude confirme ce que les patients ne cessent de répéter », écrit le scientifique.

Nos prestigieux conférenciers

RICHARD G. ROY
Vice-président, finances
UNI-SÉLECT INC.

LISE AUBIN
Vice-présidente finances,
contrôle et administration
SIBN

LUC SICOTTE
Vice-président et chef
de la direction financière
GAZ MÉTROPOLITAIN

MARC CHARTRAND
Conseiller senior
SOCIÉTÉ CONSEIL MERCER

LUC MARTIN
Associé directeur
ARTHUR ANDERSEN

MICHEL MAISONNEUVE
Associé
ARTHUR ANDERSEN

PAUL BÉRARD
Associé
SAMSON BÉLAIR
DELOITTE & TOUCHE

PIERRE LAJOIE
Associé
HEENAN BLAIKIE

MARCEL LABELLE
Associé
SAMSON BÉLAIR
DELOITTE & TOUCHE

MICHEL MILLETTE
Directeur principal
SAMSON BÉLAIR
DELOITTE & TOUCHE

SERGE BERGERON
Vice-président, finances
et administration
ACIER LEROUX INC.

PIERRE TOTH
Vice-président, planification
corporative et trésorier
TELESYSTEM
INTERNATIONAL
WIRELESS SERVICES INC.

NATALIE LARIVIÈRE
Directrice générale
CCH CANADA



LA TRIBUNE DES DIRIGEANTS^{MD}

*Le plus important forum d'échanges
sur la fonction finance*

GRAND CRÉATEUR DE VALEUR

**LE DÉPARTEMENT DES FINANCES
AU COEUR DE L'ENTREPRISE**

*Les recettes des meilleurs
chefs des finances*

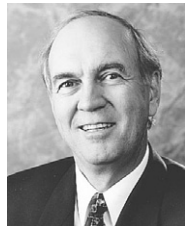
*Des études réalisées à l'échelle mondiale
qui redéfiniront votre plan d'action*

*Assurez à votre département
la place choyée qu'il mérite.*

Allocutions spéciales :



Robert Coallier
Vice-président, finances
INDUSTRIES C-MAC INC.



Serge Gadbois
Vice-président
principal, finances
MÉTRO-RICHELIEU INC.



Richard Fortin
Vice-président exécutif et
chef de la direction
financière
ALIMENTATION
COUCHE-TARD INC.



Pierre Monahan
Président et chef de la direction
PRODUITS FORESTIERS
ALLIANCE INC.

Conférence le 17 février 2000
Ateliers optionnels les 16 et 18 février 2000
Hôtel Hilton Bonaventure - Montréal

Sous la présidence d'honneur de :



Présenté par :



En collaboration avec :

